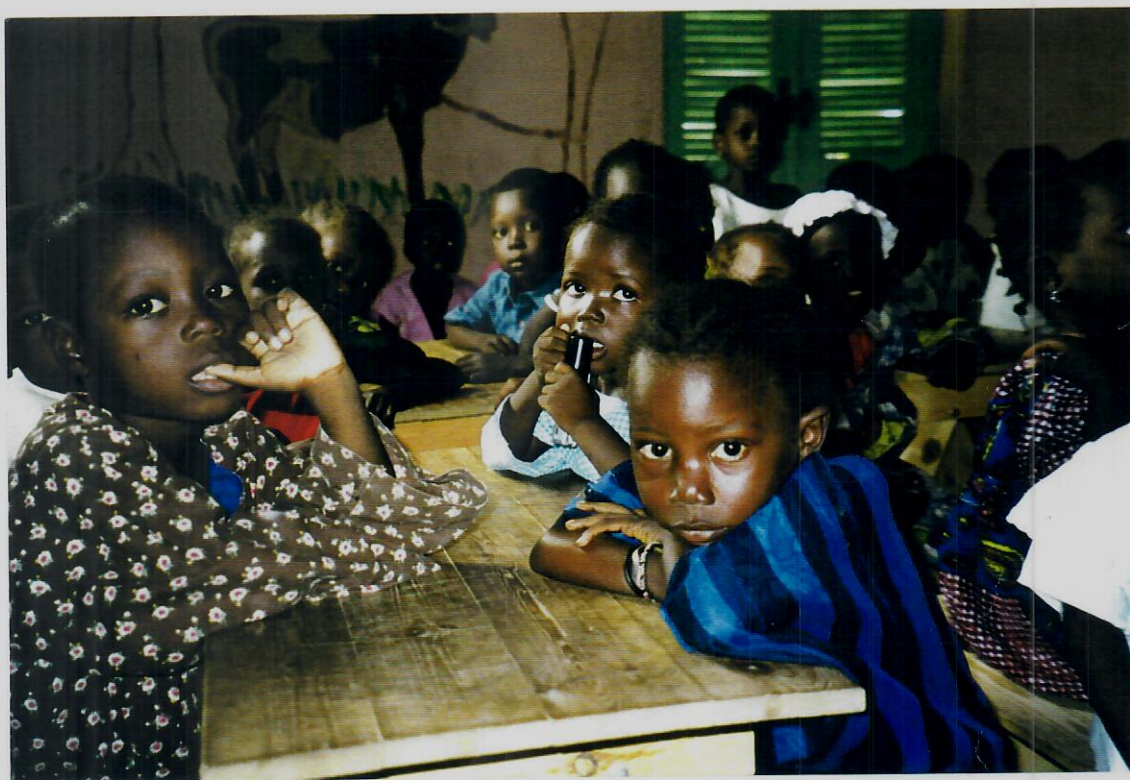


RAPPORT D'EVALUATION DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACTIONS EN FAVEUR DES FEMMES

**PROPOSITION POUR LA PARTICIPATION DU FONDS
NORDIQUE DU DEVELOPPEMENT (FND)**



Novembre 1998

SwedFarm

Swedish Farm and Agro Industrial Services AB

Rural development consultants

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
LISTE DES ABREVIATIONS	
RESUME DU RAPPORT	i
1. INTRODUCTION	1
1.1 Génèse du projet	1
1.2 Déroulement de la mission	1
2. LES FEMMES ET LA PAUVRETE	2
3. LE NOUVEAU PROJET	3
3.1 Description du projet	3
3.2 La différence par rapport au PAPGF	4
3.3 Pertinence du projet	4
3.4 Les structures d'exécution	5
4. PARTICIPATION POSSIBLE DU FND	6
4.1 L'identification des sous-composantes	6
4.2 Sous-composante "Hydraulique Villageoise"	7
4.3 Sous-composante "Case Foyers et Garderies socio-éducatives"	10
4.4 Le "planning"	14
4.5 Le suivi	17
4.6 L'appui en expertise	17
4.7 Les achats nordiques	18
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	19
ANNEXE I Termes de référence	
ANNEXE II Programme de la mission	
ANNEXE III Personnes rencontrées	
ANNEXE IV Documents cités	
ANNEXE V Possibilités d'apport nordique	
ANNEXE VI Budget provisoire	
ANNEXE VII Adresses des fournisseurs de pompes, d'équipement solaire et jouets	
ANNEXE VIII Aide - mémoire de la mission	
ANNEXE IX Sélection de sociétés de consultations	

LISTE DES ABREVIATIONS

BAD :	Banque Africaine de Développement
CERP :	Centre d'Expansion Rural Polyvalent
CTP :	Conseiller Technique Principal
DDI :	Direction de la Dette et de l'Investissement
FAD :	Fonds Africain de Développement
FAFS:	Fédération des Associations Féminine Sénégalaise
FND :	Fonds Nordique de Développement
FNGPF:	Fédération Nationale des Groupements de Formation Féminine
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
IDEN:	Inspection Départementale de l'Education Nationale.
IEC :	Information, Education, Communication
MEFP:	Ministère de l'Economie des Finances et du Plan
MFEF :	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAGPF:	Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine
SRDC :	Service Régional du Développement Communautaire
UPF :	Unité Pédagogique et Formation

RESUME DU RAPPORT

Ce rapport trace les grandes lignes d'une participation possible du Fonds Nordique du Développement (FND) au financement du Projet de Lutte contre la Pauvreté et d'Action en Faveur des Femmes. Ce projet s'inscrit dans la politique sénégalaise du développement, plus précisément dans le Programme National de Lutte contre la Pauvreté et dans le Plan d'Action de la Femme 1997-2001.

Le projet est prévu pour 5 ans, avec commencement en 1999. Le coût total est estimé à 16,61 millions d'UC (environ 22,3 millions d'USD). Le bailleur de fonds principal serait la Banque Africaine de Développement (BAD).

Il est prévu que le nouveau projet poursuivra les mêmes activités et interviendra dans les mêmes régions mais dans de nouveaux villages comme le projet pilote, Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine, financé également par le Fonds Africain de Développement (FAD) de la BAD et le FND. Ce projet tire actuellement vers sa fin. Le nouveau projet ne constituera pas une deuxième phase de ce dernier, ce qui permettra la mise en place d'une nouvelle structure. La gestion du projet serait plus décentralisée et plus indépendante par rapport à l'administration Sénégalaise. L'exécution des activités sur le terrain se ferait par des ONG à travers d'une approche participative. L'appui du projet se ferait en fonction des besoins exprimés par les groupes cibles au cours d'une réflexion collective.

Il n'est pas encore exactement claire comment la collaboration entre groupements féminins, ONG et structures étatiques se ferait sur le terrain. Dans le document du projet, il faudrait nécessairement que les rôles et les responsabilités de chacun soient clairement définis et qu'il y ait des mécanismes de contrôle et des sanctions si un des partenaires ne ferait pas son travail d'une manière satisfaisante.

L'objectif global du projet est de contribuer à réduire la pauvreté par l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes sénégalaises. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- i) Appuyer la mise en oeuvre du Programme National de Lutte contre la Pauvreté et du Plan d'Action National de la Femme ;
- ii) Améliorer le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des femmes;
- iii) Accroître la capacité de génération de revenus des femmes;
- iv) Améliorer les conditions de vie et de travail des femmes;
- v) Renforcer les capacités des différents partenaires d'exécution du projet.

Les activités prévues afin d'atteindre ces objectifs ont été regroupées en cinq composantes:

- I. Alphabétisation fonctionnelle et IEC (Information-Education-Communication)
- II. Micro-crédit et appui aux activités génératrices de revenus.
- III. Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes.

- IV. Renforcement des capacités des partenaires d'exécution du projet.
- V. Gestion du projet.

La conclusion de ce rapport est que ce projet mérite d'être soutenu par le FND. Même si les activités semblent être pertinentes par rapport aux problèmes de la pauvreté féminine, il est néanmoins recommandé qu'une évaluation qualitative soit faite de l'impact du projet PAGPF sur les activités économiques des femmes. Il est également recommandé que le nouveau projet prévoit de consolider la viabilité des investissements faites par le PAGPF sur les fonds du FND.

L'identification des composantes correspondant aux critères de financement du FND, était la tâche la plus difficile de cette mission. Le choix était contraint par "Les Principes Généraux D'Acquisition" du FND disant qu'une partie importante, généralement 80% au moins en valeur, des biens, travaux et services devant être fournis dans le cadre d'un financement par le NDF¹ devra être d'origine nordique".

Dès le début des discussions, c'est la composante, "Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes", qui a été prise en considération pour un financement par le FND. Ses activités correspondent parfaitement aux activités financés par le FND dans le projet PAGPF.

Néanmoins, la leçon tirée de ce dernier projet est que malgré le fait que le ratio nordique des dépenses était bas, au tour de 50 % , certaines importations faites n'étaient pas de bonne qualité². Il semblait donc important de mieux définir et de délimiter la participation du FND afin de faire profiter au futur projet l'avantage comparatif des Pays Nordiques.

Comme la somme maximale d'un financement du FND est de 5 millions SDR (environ 7 millions USD) il ne serait pas possible de prendre en charge entièrement la composante III. Au cours des discussions la répartition de la composante III en trois sous-composantes a donc été proposée :

- a) Hydraulique villageoise.
- b) Cases foyers et garderies socio-éducatives.
- c) Infrastructures et équipements socio-communautaires.

Les deux premières seraient considérées pour un financement du FND, et la dernière serait prise en charge par le FAD. Dans ce rapport deux propositions pour la participation du FND sont analysées :

- 1) soit il prend en charge la totalité de la composante "Hydraulique villageoise",
- 2) soit il prend aussi en charge la sous-composante "Cases foyers et garderies socio-éducatives", sauf les travaux "génie civil". Ces dernières dépenses sont entièrement locales, et sont donc proposées pour un financement par le FAD.

¹ NDF, Nordic Development Fund = FND, Fonds Nordique de Développement.

² Voir: Helmfrid, Sigrun (Swedfarm) "Evaluation of the NDF-financed Components in the Women's Group Support Project in Senegal". Report prepared for the NDF. October 1998.

La dernière proposition est préférée par l'auteur du présent rapport, malgré le fait que administrativement il serait plus compliqué d'avoir deux bailleurs pour une même composante. Dans les deux cas le ratio nordique du budget tournerait seulement autour de 40%, à cause des dépenses locales inévitables et importantes.³

Les deux alternatives contiennent des inconvénients et des risques. Dans le premier cas, le ratio nordique du budget est basé des grande partie par l'importation des pompes hydrauliques, solaires ou à diesel. Il risque de baisser encore si le nombre de villages répondant aux critères d'installation d'une telle pompe serait plus bas que l'estimation. L'introduction des pompes hydrauliques manuelles d'origine nordique, afin d'augmenter le ratio nordique du budget, est fortement déconseillée. L'argument principal est que l'harmonisation plutôt que la diversification des modèles de pompes à eau est recherchée par les Autorités Sénégalaises.

L'avantage d'intervenir dans les deux composantes est qu'il y aurait une plus grande flexibilité budgétaire. La diminution du ratio nordique dans une sous-composante peut être compensée par d'importation dans le cadre de l'autre sous-composante. En plus, la création d'un cadre d'échanges entre femmes sénégalaises et femmes nordiques serait une bonne chose à soutenir. L'inconvénient de cette proposition est que le cofinancement de ces sous-composantes, créerait le risque que toute activité serait bloqué si jamais il y aurait des problèmes avec les décaissements des fonds FAD.

³ Voir: Conclusions et budget estimatif en annexe.

1. INTRODUCTION

1.1 GENESE DU PROJET

Ce projet est basé sur les expériences du projet "Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine" (PAGPF), financé par le Fonds Africain de Développement (FAD) et le Fonds Nordique de Développement (FND). Ce dernier projet, à caractère pilote, était prévu pour 4 ans, mais s'est étalé sur 5 ans. Comme il tirait vers sa fin, le Gouvernement Sénégalais s'était adressé au FAD pour demander une deuxième phase. Il se trouvait qu'au FAD il y avait des fonds disponibles pour financer des projets de lutte contre la pauvreté. Ces fonds devraient être engagés avant la fin de l'année 1998. Il n'était donc pas possible d'attendre la fin du projet PAGPF pour préparer une deuxième phase, mais il fallait rapidement élaborer un nouveau projet.

En juillet (du 04 au 18) 1998 le FAD avait dépêché une équipe au Sénégal avec la mission de préparer ce nouveau projet¹. L'évaluation se faisait en août (du 15 au 29)², avec la participation d'une consultante, Madame Sigrun Helmfrid, du Bureau d'Etude Suédois, Swedish Farm and Agroindustrial Services AB, SwedFarm, envoyée à la demande du FND Ceci est donc le rapport de cette consultante.

1.2 DEROULEMENT DE LA MISSION

Pendant le séjour au Sénégal (du 11 au 31 août) la consultante de SwedFarm avait deux tâches : faire une évaluation *ex post* des composantes du projet PAGPF financés par le FND et en même temps participer à la mission d'évaluation *ex ante* du futur projet. Le présent rapport rend compte de la dernière tâche. Les Termes de Référence, le programme de la mission et la liste des personnes rencontrées se trouvent tous en annexe.

Avec l'équipe du FAD la consultante participé aux réunions les plus importantes. Des discussions informelles avec les membres de l'équipe ont eu lieu au cours du séjour. Elle s'est entretenue individuellement avec les responsables du projet PAGPF, les experts des composantes financées par le FND, des représentants du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (l'ex-Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille) et du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Une tournée dans les régions ciblées par le projet, a permis au Consultante de s'entretenir avec des représentants des services techniques régionaux, des encadreurs et de nombreuses femmes des groupements. Ces entretiens portaient sur la pertinence du PAGPF et les leçons à en tirer. Malgré les contraintes de temps, la mission s'est déroulée dans de très bonnes conditions, grâce aux efforts fournis par les responsables du PAGPF et ses différentes composantes.

¹République du Sénégal/Banque Africaine de Développement. "Aide Mémoire de la Mission de Préparation du Projet de Lutte contre la Pauvreté et d'Actions en Faveur des Femmes." (17 Juillet 1998).

² Voir: L'aide mémoire en annexe.

Quand la Consultante s'est jointe à l'équipe du FAD, les grandes lignes du projet étaient déjà tracées dans l'aide-mémoire signé en juillet par les représentants du Sénégal et du FAD. Elle a participé aux discussions aboutissant à un deuxième aide-mémoire, signé le 28 août 1998, à la fin de la mission conjointe (voir annexe VIII).

Le présent rapport tient compte de ce qui a déjà été conclu en proposant et en décrivant des composantes adaptées aux conditions de financement du FND³. La rédaction de ce rapport a été compliquée par le fait que l'équipe du FAD était déjà en train de finaliser le document global du projet. En vue d'une harmonisation de ces deux documents, des concertations avec d'une part cette dernière équipe et d'autre part les représentants du FND, étaient fréquentes. La Consultante tiend à remercier Mme Carmen Malena du FAD et M. Mats Borgenvall du FND pour leur esprit de collaboration et pour la patience avec laquelle ils ont toujours reçu mes nombreux fax et messages e-mail. Néanmoins, elle se déclare entièrement responsable du contenu du présent rapport.

2. LES FEMMES ET LA PAUVRETE

Malgré le fait que le Sénégal est parmi les pays les plus riches dans la sous-région, il est toujours parmi les pauvres au plan mondial. Les programmes d'ajustement structurels appliqués depuis 1979 et la dévaluation du franc CFA en 1994 ont contribué positivement à la croissance économique, qui était de 5,2 % en 1997⁴. Néanmoins, il y a des couches importantes de la population qui n'ont pas profité du développement économique. Par contre, leur situation est devenue plus précaire à cause de l'inflation des prix après la dévaluation du franc CFA. A cela s'ajoute les mauvaises récoltes des dernières années.

Du 1995 à 1997 le Gouvernement Sénégalais, en dialogue avec la société civile et les bailleurs de fonds, a élaboré un Programme National de Lutte contre la Pauvreté (Avril 1997). Le document contient une analyse des mécanismes de la pauvreté et propose des actions à mener. Les zones géographiques les plus pauvres ont été identifiées selon des critères qui tiennent compte et des facteurs économiques et d'autres indicateurs de la qualité de la vie (accès à l'eau, aux services de santé, à l'éducation etc.) Selon ce document "30 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, ci celui-ci est défini comme étant la dépense nécessaire à l'acquisition de 2400 calories par jour et par personne dans le ménage. Suivant cet indicateur, 75 % des ménages pauvres sont localisés en milieu rural et 58 % des ménages ruraux sont pauvres."

Il semble, selon ce document, que la pauvreté urbaine est plus transitoire et donc réversible, alors que la pauvreté rurale est plus structurelle et ainsi chronique. Les remèdes proposés pour le milieu urbain portent sur la création d'emploi et de l'entreprenariat. Pour le milieu rural il faut une augmentation de la productivité agricole et une diversification des activités économiques. Les femmes, qui constituent plus de la moitié de la population, sont citées parmi les groupes vulnérables à la pauvreté.

³ Voir: Annexe

⁴ Voir: The Economist Intelligence Unit. Senegal - Country Profile 1998-99.

Dans le Plan d'Action de la Femme 1997-2001 (Novembre 1996) il y a une analyse assez radicale des situations féminines. Suite à la migration masculine, le chômage élevé, l'affaiblissement du tissu social et d'autres changements de la société Sénégalaise, les femmes ont plus de travail et plus de responsabilités pour soutenir la famille qu'auparavant. Un nombre élevé des femmes sont *de facto* (mais pas légalement) chef de famille. La répartition du travail a changé alors que les structures de dominance des hommes sur les femmes et des vieux sur les jeunes sont restées intactes. Ces valeurs d'inégalité sont reproduites dans l'éducation des enfants au sein de la famille. Néanmoins, le fait que dans le plupart des couples l'économie de la femme soit séparée de celle de l'homme garantit aux femmes un certain espace d'action. L'argent que la femme gagne est le plus souvent géré par elle-même.

Les statistiques officielles démontrent que les femmes sont discriminées dans tous les domaines. A cause de cela, le Plan d'Action ne propose pas seulement des actions pour résoudre les nombreux problèmes pratiques auxquels sont confrontés les femmes, mais il cherche aussi à atteindre un plus grand degré d'égalité.

Les deux documents cités constituent le cadre politique dans lequel est situé cette proposition de projet. Ces activités correspondent à celles proposées dans le chapitre : "Promotion économique des femmes et lutte contre la pauvreté" dans le Plan d'Action de la Femme 1997-2001.

3. LE NOUVEAU PROJET

3.1 DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif global du futur projet est de contribuer à réduire la pauvreté par l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes sénégalaises. Les objectifs spécifiques sont les suivantes :

- i) Appuyer la mise en oeuvre du Programme National de Lutte contre la Pauvreté et du Plan d'Action National de la Femme;
- ii) Améliorer le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des femmes;
- iii) Accroître la capacité de génération des revenus des femmes;
- iv) Améliorer les conditions de vie et de travail des femmes;
- v) Renforcer les capacités des différents partenaires d'exécution du projet.

Les activités prévues afin d'atteindre ces objectifs ont été regroupées en cinq composantes:

- I. Alphabétisation fonctionnelle et IEC (Information-Education-Communication);
- II. Micro-crédit et appui aux activités génératrices de revenus;
- III. Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes;
- IV. Renforcement des capacités des partenaires d'exécution du projet;
- V. Gestion du projet.

3.2 LA DIFFERENCE PAR RAPPORT AU PAGPF

Le projet poursuit presque les mêmes activités que le projet PAGPF. Le Ministère de tutelle serait le même : le Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (ex-Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille). C'est surtout au niveau organisationnel qu'il y aura des différences. Ainsi les problèmes d'ordre structurel desquels l'ancien projet souffre pourraient être éliminés. Les différences principales par rapport au projet PAGPF sont (voir aussi l'aide-mémoire en annexe):

- * La cellule nationale du projet serait munie uniquement des experts recrutés par voie de concours public. Il n'y aurait donc pas de fonctionnaire d'état affecté.
- * Le nombre de personnes au niveau national serait réduit au profit de la création des cellules régionales.
- * Une plus grande concertation et collaboration entre le projet, les services techniques et les acteurs de la société civile de la région est prévue.
- * L'exécution du travail sur le terrain serait confié a des ONG oeuvrant dans chaque région, alors que le rôle des structures étatiques serait d'assurer le suivi.
- * Le projet serait plus ouvert à appuyer toute sorte de groupement féminin, sans tenir compte de leur affiliation.
- * La gestion financière et administrative serait plus autonome par rapport aux structures étatiques, ce qui diminuerait la lenteur dans la prise de décision.

Le projet va intervenir dans 600 villages dans les mêmes cinq régions, mais dans d'autres villages que le PAGPF. Le choix des départements d'intervention a été fait par le Gouvernement Sénégalais sur la base du classement dans le Programme National de Lutte Contre la Pauvreté : Pikine pour la région de Dakar, Mbour pour la région de Thiès, Bambey pour la région de Diourbel, Tambacounda pour la Région de Tamba et Sédhiou pour la région de Kolda. Les départements de Tambacounda et de Bambey étaient prioritaires pour l'encadrement du PAGPF, alors que les autres étaient moins touchés. A l'exception de la ville Tambacounda, la zone d'intervention du projet couvre surtout des agglomérations rurales ou semi-urbaines, c'est à dire dans des zones ou la pauvreté semble être structurelle.

3.3 PERTINENCE DU PROJET

Normalement une évaluation approfondie de l'impact du projet pilote PAGPF aurait dû être faite avant la poursuite des mêmes activités. A cause des contraintes de temps, le nouveau projet a été conçu avant la fin de l'ancien. La réflexion par rapport à la pertinence des activités a donc été limitée.

L'hypothèse implicite du projet est que l'ensemble de ces activités vont créer des conditions pour un développement économique des activités des femmes. Selon cette logique l'alphabétisation, l'accès au crédit, l'allègement du travail et une meilleure capacité d'organisation vont permettre aux femmes de créer de la croissance économique et d'améliorer qualitativement leurs conditions de vie. La manière la plus facile pour savoir si cette hypothèse est juste, serait de réaliser une étude qualitative sur les activités économiques des femmes membres des groupements encadrés par le PAGPF. Les questions essentielles seraient : Quelles femmes ont surtout bénéficié du projet? A quoi les femmes ont utilisé les crédits et leur temps libre? Quelles ont été les

activités menées? Quelle était leur rentabilité? A quoi ont-elles utilisé l'argent ainsi gagné? Quelques études de cas approfondis dans des milieux différents peuvent rendre visible la logique des activités économique des femmes et leurs contraintes. En fait, une telle étude serait plus pertinente que les indicateurs macro-économiques proposés pour l'évaluation du projet PAGPF⁵.

3.4 LES STRUCTURES D'EXECUTION

à voir en/avec doc BAS
 Au niveau national le projet sera dirigé par une structure de gestion composée de 7 experts nationaux (y compris le directeur) et 8 personnes d'appui. Cinq unités régionales composées de 5 personnes seraient créées. Ces unités agiront sous la supervision d'un comité régional d'orientation et de coordination, présidé par un représentant du Conseil Régional et composé des représentants des différents acteurs au niveau régional. L'exécution des activités du projet serait confiée à des ONG, travaillant dans la région. L'attribution des marchés (constructions, achats de matériel, expertise, etc.) va être faite par une entreprise privée spécialisée dans ce domaine. L'intervention des structures étatiques va se limiter au suivi et à l'évaluation, selon le principe du "faire faire".

quelles implications?
 Un plus grand degré de décentralisation correspond parfaitement à la politique actuelle du Sénégal, où l'état est en train de confier de plus en plus de responsabilités aux structures régionales⁶. Par contre, le principe du "faire faire" dans l'exécution d'un projet a été introduit par l'équipe du FAD au cours de la mission de préparation. Il n'existent pas encore au Sénégal de projets de ce genre. Il est donc difficile de s'imaginer comment cela va fonctionner dans la pratique. Ni l'aide mémoire de la mission d'évaluation ni le brouillon du document du projet ne donne des précisions. Pour cette raison il n'est pas possible de préciser dans ce rapport comment les composantes sous financement FND vont être exécutées, ni comment leur suivi et évaluation vont être assuré. Il est également difficile de proposer comment un bureau d'étude nordique pourrait être intégré dans la structure du projet.

OK
 Il est possible que le principe de "faire faire" pourrait bien fonctionner et qu'il pourrait contribuer à éviter une certaine lourdeur administrative dont le projet PAGPF a souffert. Mais, afin d'éviter des surprises désagréables, il est nécessaire que les rôles et les responsabilités des uns et des autres soient définis et décrits d'une manière détaillée dans le document du projet. L'expérience du PAGPF a démontré comment il est difficile de créer des cadres fonctionnels de collaboration et de concertation entre structures étatiques. La collaboration entre des ONG et des différentes structures étatiques ne serait guère plus facile.

protocole
 D'abord, il faut qu'on sache qui va faire quoi et comment. Ensuite, il faut que des mécanismes de contrôle et de sanction soient inscrits dans le projet. Si jamais un partenaire ne fait pas correctement son travail il faut que cela puisse être corrigé immédiatement, pour que le temps précieux du projet ne soit pas perdu. Il faudrait qu'il

⁵Voir: "Rapport d'Etude sur les Indicateurs de Base de Performance des Actions du PAGPF", Avril 1998, Cabinet d'Etudes Techno-Com.

⁶ Voir: a) République du Sénégal. Décret No 9899 du 5 Mai 1998 fixant les modalités de création d'organisation et de fonctionnement des Agences Régionales de Développement. Rapport de Présentation. b) République du Sénégal. Ministère de l'Intérieur. Textes de Lois de la Décentralisation. (22 Mars 1996).

y ait des procédures simples et rapides de rompre la collaboration avec des agents qui ne font pas ce qui est demandé d'eux et de responsabiliser une autre personne.

On devrait aussi considérer d'inscrire dans le projet des systèmes de motivation envers les différents partenaires sur le terrain. L'ONG pourrait être primé en fonction de la qualité de son travail. Les autres partenaires au niveau régional et local pourraient recevoir leurs indemnités en récompense d'une participation active dans le travail du projet.

4. PARTICIPATION POSSIBLE DU FND

4.1 L'IDENTIFICATION DES SOUS-COMPOSANTES

L'identification des composantes correspondant aux critères de financement du FND, était la tâche la plus difficile de cette mission. Le choix était contraint par les principes généraux d'acquisition du FND disant qu'une partie importante, généralement 80% au moins en valeur, des biens, travaux et services devant être fournis dans le cadre d'un financement par le NDF devra être d'origine nordique".⁷

En plus de cela, la composante proposée devrait évidemment être pertinente par rapport aux objectifs du projet. Sa viabilité du point de vue économique, technologique et organisationnel devrait être probable. Son coût devrait être efficient. Sa technologie devrait être appropriée et ses effets sur l'environnement positifs.

Dès le début des discussions, c'est la troisième composante, "Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes", qui a été prise en considération pour un financement par le FND. Ses activités correspondent parfaitement aux activités financées par le FND dans le projet PAGPF.

Néanmoins, la leçon tirée de ce dernier projet est que les principes d'acquisition dans des pays nordiques a été difficile à appliquer. Malgré le fait que le ratio nordique des dépenses était bas, moins de 50 %, certaines importations faites n'étaient pas de bonne qualité et l'expertise nordique n'était pas utilisée au maximum.⁸ Il semblait donc important de mieux définir et de délimiter la participation du FND afin de faire profiter au futur projet de l'avantage comparatif des Pays Nordiques. Les difficultés et les potentialités étaient discutées avec l'équipe du FAD et les partenaires sénégalais au cours de la mission (voir annexe V).

Comme la somme maximale d'un financement du FND est de 5 millions SDR (environ 7 millions. USD) il ne serait pas possible de prendre en charge entièrement la composante III. Au cours des discussions après la mission avec d'une part l'équipe du FAD et d'autre part avec les représentants du FND, la répartition de la composante III en trois sous-composantes a été proposée :

⁷ Nordic Development Fund (Fonds Nordique de Développement). "Principes Généraux d'Acquisition".

⁸ Voir: Helmfrid, Sigrun (Swedfarm) "Evaluation of the NDF-financed Components in the Women's Group Support Project in Senegal". Report prepared for the NDF. October 1998.

- a) Hydraulique villageoise.
- b) Cases foyers et garderies socio-éducatives.
- c) Infrastructures et équipements socio-communautaires.

Les deux premières seraient proposées pour un financement du FND, et la dernière serait prise en charge par le FAD. Une description du contenu des deux sous-composantes proposées pour un financement du FND sera faite dans les paragraphes suivants.

4.2 SOUS-COMPOSANTE "HYDRAULIQUE VILLAGEOISE"

Objectif:

L'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

Résultats attendus:

L'eau saine serait disponible en permanence dans les communautés touchées. Le nombre de cas de maladies hydriques serait réduit. Les femmes et les enfants passeraient moins de temps à la recherche de l'eau. Il existerait un système d'entretien et de gestion efficace viable du point d'eau. Les femmes du groupement auraient des nouvelles compétences en matière de gestion d'un bien commun. Il y aura de nouvelles activités socio-économiques suite à la disponibilité en eau.

Activités:

Des puits et/ou des forages seraient construits ou réhabilités. Des pompes manuelles ou des pompes hydrauliques (diesel ou à l'énergie solaire) seraient installées. L'espace autour du puits serait aménagé afin de répondre aux différents besoins (abreuvement, lavage, jardinage, etc.) Chaque point d'eau aurait un comité de gestion issu du groupement des femmes. Les membres de ce comité seraient formés en gestion financière. Des réparateurs villageois de pompes seraient formés. Quelques femmes du groupement seraient formées aux techniques de jardinage et de pépinière. Des techniciens seraient formés pour l'entretien et la réparation des pompes hydrauliques. Un système de suivi et d'entretien des pompes après le projet serait mise en place. Quelques latrines seraient construites à titre de démonstration.

Activités annexes:

Des activités de sensibilisation en matière d'hygiène et d'assainissement seraient menées dans le cadre de la Composante I.

Dans le cadre de la Composante II, des crédits seraient accordés aux groupements afin de démarrer des jardins de contre-saison. Cette activité doit pouvoir générer des recettes afin d'alimenter la caisse de la pompe.

L'encadrement technique pour le jardinage serait assuré en collaboration avec le "Projet de modernisation et d'intensification de l'agriculture" F/SEN/PMI-AGR/97-19, financé par la BAD, ou par d'autres structures oeuvrant dans ce domaine. Des protocoles d'accord avec ces collaborateurs seraient établis.

A harmoniser
avec schéma
SPT

Stratégie:

La stratégie principale du projet est l'approche participative. Cela veut dire que le projet va démarrer un processus de réflexion collective dans les groupements ciblés. Ce processus va aboutir à l'identification des priorités et des choix d'actions à mener. Le projet n'a donc pas d'objectif quantitatif par rapport au nombre de puits et de pompes à installer.

Les points d'eau concernent toute la communauté. Même si la gestion de ce point d'eau va être confiée au groupement de femmes, la décision de son installation doit être prise au sein de la communauté. L'approche participative selon la "méthode genre" doit assurer que les besoins en eau de chaque catégorie de la population soient pris en compte. Une attention particulière doit être portée aux besoins et contraintes des plus pauvres.

Le choix des pompes doit être fait en fonction du pouvoir d'achat de la population. Les incidences financières de chaque choix doit être bien expliquées aux population lors de la réflexion préalable. Un suivi pendant et après le projet est un préalable pour la viabilité à long terme.

Un système d'entretien et de réparation viable doit être mis en place. Ce système doit être indépendant du projet mais il serait suivi pendant l'existence du projet.

Leçons tirées du PAGPF:

Le projet PAGPF a pu satisfaire seulement 20% des besoins en infrastructures hydrauliques recensés dans les 500 villages encadrés. Dans ses prévisions, le nouveau projet devrait donc tenir compte du fait que les besoins en eau sont importants et prioritaires et devrait augmenter considérablement le nombre d'infrastructures hydrauliques à financer.

Le PAGPF a installé ou réhabilité 23 puits villageois équipés de pompes et 18 puits maraîchers équipés de portiques d'exhaure et de poulies. Sur les 23 puits villageois 19 ont été équipés chacun de deux pompes manuelles. Les 4 autres sont des adductions d'eau alimentées chacun par une pompe hydraulique, dont 3 marchent avec du diesel et la quatrième à l'énergie solaire.

Une innovation du projet PAGPF était de confier la gestion des pompes à des comités de femmes (assistés par des réparateurs hommes), parce que les femmes portent un intérêt particulier à ce que la disponibilité en eau soit assurée. Pour les pompes manuelles les groupements ont reçu des outils nécessaires pour l'entretien régulier et pour toute réparation. Les pièces de rechange de la pompe "India III" sont facile à trouver sur le marché. L'entretien des pompes électriques peut être fait par des responsables villageois, mais pour les réparations il faut faire appel à des mécaniciens. Jusqu'à maintenant ces systèmes semblent fonctionner, mais il faut préciser que ces infrastructures n'ont pas encore eu le temps de vieillir.

Au cours du projet PAGPF il a été constaté que dans de nombreux villages l'eau de la pompe n'est pas considérée potable par la population, à cause de rouille. Ce problème aurait pu être évité si des analyses d'eau avaient été faites sur chaque site avant

l'installation de la pompe. Dans les sites où l'eau est agressive, une colonne d'exhaure en qualité inox aurait dû être utilisée au lieu d'une de moindre qualité.

Pour toutes les installations hydrauliques la viabilité à long terme n'est pas encore évidente. On peut prévoir trois sortes de risques : le manque de compétence du réparateur, la mauvaise gestion de l'argent (soit par manque de transparence ou par défaut de compétence), et la faiblesse des recettes. Les utilisatrices n'ont pas partout les moyens de payer des prix garantissant et les coûts de fonctionnement et l'amortissement. A cause de cela le PAGPF est en train d'accorder des crédits pour mieux valoriser les points d'eau à travers des activités maraîchères. L'avenir va montrer si cette stratégie aidera à alimenter les caisses hydrauliques. De toute façon, l'encadrement et le suivi après la fin du PAGPF sont essentiels pour la pérennisation des acquis de cette sous-composante.

Vu le fait que le nouveau projet va intervenir dans les départements les plus pauvres et travailler avec des femmes d'un faible niveau de formation, il sera nécessaire de faire des calculs de rentabilité avant l'installation de tout équipement. Dans les villages les plus pauvres, des puits ouverts sans pompe doivent être pris en considération.

Justification de la participation du FND:

La justification de cette sous-composante n'est pas difficile; l'eau est un besoin humain prioritaire. Il est plus difficile de justifier le financement par le FND, vu qu'une grande partie des dépenses vont être effectuées au Sénégal : Le creusage des puits, les pompes à main, ainsi qu'un grand nombre de sessions de formations.

C'est surtout dans le domaine des pompes solaires que les pays nordiques ont un avantage comparatif. L'énergie solaire n'est pas encore beaucoup vulgarisée au Sénégal. Par contre, dans d'autres pays africains l'expérience a été positive. Des pompes photovoltaïques d'origine Nordique fonctionnent dans plusieurs pays africains, entre autre au Mali, où l'expérience de l'énergie solaire est déjà ancienne.

Les pompes hydrauliques (diesel ou à l'énergie solaire) avec un système d'adduction d'eau et des bornes fontaines, peuvent être introduites dans des grands villages (plus que 1.000 habitants) ou dans des agglomérations semi-urbaines. Elles sont surtout préférables sur des sites où la nappe phréatique est profonde (plus de 20 mètres). Malgré le coût élevé d'installation, une fois l'investissement fait, l'eau d'une pompe solaire devient moins chère que celle d'une pompe diesel. L'avantage de la pompe solaire est que les frais courants sont bas. La seule difficulté est la mise en place d'un système viable d'entretien et de gestion par les bénéficiaires. La raison est que les pannes sont rares mais chères.⁹ Les pompes diesel seraient préférées dans certain cas : si le débit d'eau au fond du puits est bas et si l'utilisation d'eau par la population est irrégulière.¹⁰

⁹Ibid.

¹⁰Voir: "Le pompage solaire photovoltaïque. 13 années d'expériences et de savoir-faire au Mali". Paris: Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie/Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie - Mali/Ministère de la Coopération et du Développement (1991).

Dans les pays nordiques il y a de fabricants des pompes électriques et de plaques solaires.
¹¹ (Toute marque de plaque solaire peut être utilisée pour toute marque de pompe)¹².
 L'ensemble de l'équipement nécessaire pour une adduction d'eau, y compris le réservoir, peut être fourni par des entreprises nordiques. Ainsi l'installation pourrait être faite rapidement et la qualité serait garantie. On trouve aussi des experts nordiques en énergie solaire, ayant travaillé dans d'autres Pays Africains. L'introduction de cette technologie à travers le projet pourrait ouvrir d'autres marchés sénégalais pour la technologie solaire nordique. Le caractère pilote de l'activité justifie le financement de cette sous-composante par le FND.

Le nombre de pompes solaires ou de pompes diesel à installer n'est pas encore connu. Cela dépend entièrement des priorités exprimées par les groupes cibles, par leur capacité de prise en charge et par certaines conditions techniques. Il y a donc un risque que l'importation nordique n'arriverait pas au niveau souhaité par le FND.

Dans ce cas, l'idée d'introduire des pompes manuelles d'origine nordique va certainement resurgir. Le choix de pompes manuelles était discuté déjà en 1994-95 dans le cadre du projet PAGPF¹³. L'argument principal pour la pompe "India III" était qu'elle est déjà très répandue au Sénégal. Les réparateurs la connaissent et on trouve facilement ses pièces. Ces facteurs sont cruiaux pour la future prise en charge d'une pompe par les bénéficiaires. En plus, cette pompe a la capacité de pouvoir soulever l'eau des puits très profonds et elle est facile à entretenir par des villageois. Suite à des expériences faites dans le domaine de l'hydraulique villageoise, les services techniques sénégalais cherchent à harmoniser les modèles de pompe afin de faciliter les réparations et l'accès aux pièces. Les raisons contre la vulgarisation d'une pompe nordique au Sénégal sont donc toujours valables.

4.3 SOUS-COMPOSANTE "CASE-FOYERS ET GARDERIES SOCIO-EDUCATIVES"

Objectif:

La création des cadres de rencontre et d'éducation des femmes et des enfants.

Résultats attendus:

Les organisations féminines deviendraient plus dynamiques. Elles auraient une capacité plus importante de gestion des biens communs. Le niveau de connaissance parmi ces membres serait plus élevé. Leurs activités économiques seraient plus diversifiées. Les enfants des garderies auraient plus de chances de réussir à l'école. Ils vont avoir une meilleure santé et un esprit d'égalité plus développé. Il y aurait des relations entre groupements féminins Sénégalaises et des ONG et des garderies nordiques. Les garderies seraient organisées en fédération pour un soutien mutuel après projet et pour pouvoir approcher directement des bailleurs de fonds.

¹¹ Il n'y a qu'un seul fabricant de plaques solaires nordiques, l'entreprise NESTE/NAPS. D'autres entreprises dans ce domaine vendent du matériel importé ou ils revendent le matériel de cette maison. Quand aux fabricants de pompes électriques, il y en a plusieurs. Certaines importent des composantes, donc il est difficile de juger l'origine de leur pompe. Des adresses et des devis se trouvent en annexe.

¹² Ibid. p. 16.

¹³ Voir: Correspondance entre Carl Bro International et le FND (dans les archives du FND).

Activités:

Des case-foyers et des garderies vont être construites ou réhabilitées. Les membres des différents comités de la case-foyer et de la garderie seraient formés en matière de gestion. Des auxiliaires de garderies seraient formées en psychopédagogie et gestion de garderie. Deux voyages d'étude seraient organisées, regroupant des femmes de groupement, des experts du projet et des partenaires des structures éducatives, afin de s'inspirer des expériences nordiques et de créer des liens avec des organisations féminines et des garderies nordiques. Des séminaires seraient organisés pour partager les expériences de ces voyages. Le programme pédagogique serait révisé afin de développer chez les enfants un esprit d'égalité.¹⁴.. Des voyages d'étude seraient organisés à l'intérieur du Sénégal afin de permettre des échanges et la création des liens entre garderies et entre case-foyers. Des conseils et des formations seraient donnés afin de permettre aux garderies socio-éducative de s'organiser en fédération.

Activités annexes:

Un fonds de crédit serait mis à la disposition de la case-foyer¹⁵(une partie serait investie pour générer des recettes à la case-foyer, l'autre partie serait distribuée aux groupements affiliés). Cette activité serait prise en charge par la Composante II.

Les cours d'alphabétisation et des activités IEC seraient dispensés dans la case-foyer. Le groupe cible seraient les femmes des groupements affiliés. L'activité serait prise en charge par la Composante I.

La case foyer et les garderies seraient utilisées pour toute sorte de formation ou de rencontre. Une collaboration avec les services techniques, les associations et les ONG est envisagée, afin que la case-foyer devienne un pôle de développement des activités des femmes.

Stratégie:

La stratégie principale du projet est l'approche participative. Cela veut dire que le projet va démarrer un processus de réflexion collective dans les groupements ciblées. Ce processus va aboutir à l'identification des priorités et des choix d'actions à mener. Le projet n'a donc pas d'objectif quantitatif par rapport au nombre de case-foyers et de garderies socio-éducatives à construire.

La garderie appartient et est gérée par le groupement des femmes, mais tout parent de la communauté peut y inscrire son enfant. La décision de créer une garderie doit donc être prise suite à un processus de réflexion collective et participative au sein du village ou du quartier. Les case-foyers, par contre, ne concernent pas une communauté mais un ensemble de groupements de femmes. Son implantation nécessite surtout une réflexion préalable au sein de la collectivité de groupements. Dans les deux cas il est important que des budgets prévisionnels par rapport aux coûts réels de fonctionnement et des frais d'amortissement soient être présentés par la structure d'encadrement avant la prise de décision.

¹⁴Cela correspond parfaitement aux recommandations du Plan d'Action de la Femme 1997-2001, p. 35.

¹⁵ Si le système de crédit du nouveau projet fonctionnerait comme celui du PAGPF.

Le dialogue, serait un élément essentiel de la stratégie de cette composante. Des cadres de rencontres et d'échanges d'idées vont être créés entre groupements au niveau du Sénégal mais aussi entre groupement Sénégalais et des organisations nordiques.

Le suivi rapproché des activités, et surtout de la gestion financière, est essentiel pour leur viabilité en long terme. Le projet doit créer un système de suivi qui continuerait à fonctionner après projet.

Leçons tirées du PAGPF

Le PAGPF a construit et équipé 50 case-foyers, c'est à dire des locaux de formation et de rencontre des groupements féminins. Il a également soutenu 150 garderies d'enfants, dont 38 ont bénéficié de locaux, d'équipements et de formations et le reste a bénéficié soit des équipements et des formations, soit des formations seulement. La répartition géographique des cases-foyers a été décidée par les responsables du projet, alors que l'installation des garderies se faisait suite à des demandes exprimées par les groupements.

Le retard du volet "génie civil" a causé des retards considérables, aux activités du PAGPF. Le projet avait opté pour un approche participative et décentralisée qui était également lente. Dans le souci de la promotion de l'emploi local, on a donné les marchés à des petites entreprise. Afin de leur faciliter la tâche, le projet avait acheté tout le matériel, dont la garde et la gestion étaient confiées aux membres du groupement. Une autre approche innovatrice était la production des briques par les femmes, qui les vendaient aux entrepreneurs. Dans les zones à latérite les briques en "géo-béton" (de la latérite avec un peu de ciment) ont été préférées aux briques en béton. Cette approche décentralisé avait des résultats positifs : la création d'emploi local et l'implication des femmes.

En rétrospectif, il est néanmoins clair que la lenteur de ce processus a contribué à retarder les travaux de construction. En conséquence, le projet avait très peu de temps pour mettre en place et suivre les activités, alors que l'entretien futur dépend de la viabilité de ces activités. Comme la prolongation d'un projet n'est jamais évidente, le nouveau projet devrait tirer la leçon du PAGPF et réduire le temps consacré à la construction. Il est plus important d'appliquer un processus lent et participatif plus tôt, avant la prise de décision et plus tard au moment de la création des activités et des structures de gestion.

Un certain nombre de garderies était créé dans des anciens locaux de l'administration réhabilités par le projet. La réhabilitation est souvent plus onéreuse qu'une nouvelle construction. Le nouveau projet devrait donc réhabiliter seulement des bâtiments en assez bon état. Une expérience positive était le jumelage des garderies au bâtiment de la case-foyer. Cette solution est recommandée, mais il faut que le local attribué à la garderie ne soit pas trop petit.

Quand au plan de la case-foyer une plus grande flexibilité et diversité serait souhaitable. Les bâtiments sont adaptés au climat chaud et sec, mais pas au climat pluvieux de la région de Kolda. Vu le fait que la case-foyer doit abriter la formations des femmes venues de loin, il aurait fallu au moins un dortoir simple avec plus de toilettes et des

douches. Le plan de la case-foyer est fonctionnel pour des sessions de formation mais moins adapté au grand nombre d'activités artisanales des femmes.

Une expérience très positive était le voyage d'étude auquel ont participé certaines femmes des groupements et des garderies. Elles ont pu visiter des garderies et des organisations féminines au Danemark. Ce voyage leur a donné des idées par rapport aux activités qu'elles peuvent mener chez elles. Un résultat concret du voyage était le jumelage de deux garderies avec des garderies au Danemark. Quelques femmes ont eu un stand pour vendre des objets artisanaux au festival "Images of Africa", et des démarches pour créer des liens commerciaux plus permanents sont au cours.

L'équipement des case-foyers et des garderies d'enfants en meubles importés des Pays Nordiques n'était pas une bonne idée. Certains meubles ne résistent pas au climat du Sénégal, d'autres ne résistent pas aux jeux des enfants.

Selon le rapport d'évaluation à mi-parcours du PAGPF, il y a des case-foyers qui fonctionnent comme prévu, alors qu'il y a d'autres qui ne sont pas suffisamment fréquentés. Les causes de la sous-utilisation ne sont pas connues. Il est possible que les case-foyers ne répondent pas partout aux priorités des femmes. Une fois que la case-foyer est construite, il est essentiel que le projet contribue à sa dynamisation par l'organisation des sessions de formation et par l'encadrement des activités.

Les garderies fonctionnent et sont très appréciées. Les femmes ne parlent pas seulement du fait qu'elles sont plus libres de poursuivre leurs activités, elles apprécient aussi le changement d'esprit et de connaissance leurs enfants. L'innovation d'impliquer des personnes âgées dans le travail de garderie a été très positive. Ces grand-mères et grand-pères apprennent aux enfants des contes et des chansons.

Ce qui est inquiétant est la pauvreté de certaines garderies. Elles n'arrivent ni à donner à manger aux enfants ni à les soigner. Les recettes ne suffisent pas ni pour rémunérer les auxiliaires ni pour constituer un fonds d'amortissement.

Les risques par rapport à la viabilité à long terme de ces investissements ont les mêmes raisons que pour les installations hydrauliques : la mauvaise gestion de l'argent, et la faiblesse des recettes. Le nouveau projet doit donc donner encore plus d'importance à la formation et au suivi de la gestion. Avant l'attribution d'un tel projet à un groupement, il faudrait évaluer si le pouvoir d'achat des bénéficiaires leur permet d'assurer son entretien.

Justification de la participation du FND

Le financement du FND de cette composante peut se justifier par le fait que les expériences des Pays Nordiques dans ce domaine peuvent intéresser les femmes Sénégalaises. L'apport nordique se ferait donc moins sous forme d'apport d'expertise, mais plutôt sous forme d'échanges entre femmes dans le domaine de garderie d'enfants et d'organisation populaire. L'importation des jouets didactiques peut également être prévue ainsi que certains meubles bien sélectionnés.

Un autre apport nordique pourrait être l'installation des plaques solaires pour la lumière. Cela contribuerait à créer un dynamisme dans les case-foyers et les garderies. Des cours du soir et des rencontres pourraient y être organisés. L'augmentation du nombre d'équipements solaires dans une région contribuerait à créer un marché viable pour l'entretien de ces équipements, ce qui profiterait également aux pompes solaires.

4.4 LE "PLANNING"

Le projet est conçu pour être flexible, mais il faut absolument une suite logique dans l'exécution des activités. Il y a des leçons à tirer du projet PAGPF dans ce sens. Le "planning" est conditionné par le fait que toute activité impliquant les villageois peut se faire uniquement en période sèche (de Janvier à Mai). Si cette période est passée, l'activité doit être reportée à l'année suivante.

Dans le tableau ci-après, les étapes essentielles de ces deux sous-composantes sont tracées. Mentionnées sont également les activités préalables relevant d'une autre composante. Durant la première année les structures du projet seraient mises en place, les experts seraient recrutés, etc. Il est réaliste de prévoir que l'exécution de ces deux sous-composantes vont démarrer durant la deuxième année.

	Hydraulique Villageoise	Case-foyers et garderies
An I	* Processus participatif afin d'identifier les groupements cibles et leurs besoins prioritaires.	
An II	* Consultation nordique/sénégalaise (2+2 mois) afin d'évaluer les expériences et les besoins en pompes hydrauliques (revue d'autres expériences au Sénégal, évaluation des pompes installées par le PAGPF, appréciation technique et socio-économique de tous les sites proposés pour l'installation des pompes hydrauliques). L'équipe fournira une proposition détaillée du nombre et des types d'équipement à installer et de l'expertise nordique nécessaire. * Lancement de l'appel d'offres sur la base du rapport des consultants. * Consultation nordique afin d'apprécier la pertinence technique des réponses à l'appel d'offres (1 semaine). * Recensement par le projet du nombre des pompes manuelles et des puits ouverts à installer. * Lancement de l'appel d'offres sénégalais pour les pompes manuelles. * Creusage des puits et/ou des forages. (* Alphabétisation des membres du groupement des femmes)¹⁶ * Formation en gestion des membres des comités d'eau en gestion.	* Consultation nordique/sénégalaise (2+2 mois) afin d'évaluer le contenu pédagogique de la composante "garderie" du projet PAGPF. Compte tenu de cette évaluation les consultants doivent tracer avec les responsables du nouveau projet les grandes lignes d'un voyage d'étude en Scandinavie, et faire des recommandations par rapport à l'apport d'expertise nordique dans ce projet. * Lancement de l'appel d'offres nordique pour l'organisation de ce voyage. * Identification des sites pour l'implantation des case-foyers et des garderies. * Construction des bâtiments (* Alphabétisation des membres des groupements)¹⁷ * Choix des comités de gestion. * Formation des comités de gestion. * Voyage d'étude dans les Pays Nordiques. L'objectif sera de s'y inspirer des expériences en matière de garderie. (10 personnes, i.e. l'expert du projet en formation, des représentants des IDEN, auxiliaires des garderies PAGPF). * Suite à ce voyage se fera la sélection des jouets didactiques et d'autres équipements à importer. * Lancement de l'appel d'offres local pour l'équipement des garderies (si les bâtiments sont achevés). * Lancement de l'appel d'offres nordique pour l'équipement des garderies. * Organisation d'un séminaire de réflexion par rapport aux leçons à tirer du voyage d'étude dans des Pays Nordiques. * Révision du programme pédagogique des garderies.
An III	* L'installation des pompes manuelles. * Formation en entretien et en réparation des pompes manuelles. * Suivi des pompes et leur gestion * Expert nordique (1 an)	* Mise en place de l'équipement des garderies * Choix et formation des auxiliaires de garderie. * Inauguration des garderies. * Organisation des voyages d'études locaux, afin de permettre des échanges

¹⁶Cela relève de la composante I, mais doit être fait avant que la formation en gestion puisse être faite.

¹⁷Cela relève de la composante I, mais doit être fait avant la formation en gestion.

	pour l'installation des pompes hydrauliques et l'élaboration et l'application d'un programme de formation, de gestion et du suivi.	entre les nouvelles garderies et celles du PAGPF. * Suivi des garderies.
An IV	* Suivi technique des pompes manuelles et électriques. * Suivi de la gestion des points d'eau. * Recyclage des comités de gestion. * Recyclage des technicien. (* Activités d'IEC par rapport à la maintenance d'un point d'eau, la construction des latrines, etc.) ¹⁸ (* Installation des jardins à côté des points d'eau) ¹⁹ * Formation des membres du groupement féminin en technique de jardinage et de pépinière.	* Consultation nordique/sénégalaise (1+1 mois) pour l'installation de la lumière à énergie solaire dans des garderies et des case-foyers. * Lancement d'un appel d'offres nordique pour l'achat de l'équipement de lumière à l'énergie solaire. * Organisation d'un séminaire dans le but de créer une fédération des garderies. * Lancement d'un appel d'offres nordique pour l'organisation d'un voyage d'étude dans des Pays Nordiques. L'objectif sera la prise de contact avec des ONG et de s'y inspirer des expériences de la vie associative et surtout du travail de promotion féminine. * Voyage d'étude d'un mois dans un Pays Nordique pour 10 personnes (expert du projet en IEC, responsables des groupements, représentants des ONG associées au projet). * Séminaire pour les responsables des groupements sur les leçons à tirer des expériences nordiques.
An V	* Poursuite du suivi. * Création d'un système de suivi "après-projet" des équipement solaires.	* Suivi de toutes les activités. * Recyclages des auxiliaires des garderies. * Recyclage des comités de gestion.

¹⁸ Cela relève de la composante I.

¹⁹Le crédit provient de la composante II.

4.5 LE SUIVI

Le faible suivi des activités sur le terrain a été un problème du PAGPF. Les services techniques décentralisés et les agents des CERP devaient assurer le suivi, mais pour des raisons différentes cela ne se faisait pas toujours d'une manière satisfaisante. Un problème l'ordre pratique était que les agents du CERP n'avaient pas de moyen de déplacement. Le nouveau projet devrait tirer des leçons du PAGPF et trouver un système de suivi plus efficace et plus pérenne. Ce système devrait être basé plus sur des rencontres personnelle et moins sur les rapports écrits. Dans le projet devraient être inscrits des mécanismes de motivation et des sanctions envers les différents agents d'exécution. Comme la nouvelle structure d'exécution n'est pas suffisamment connue, il est difficile de faire des propositions plus concrètes.

La définition des modalités de collaboration sur le terrain entre les groupements féminins, l'ONG et les structures étatiques est extrêmement important. Comme ce sont les structures étatiques (plus précisément les agents CERP et IDEN) qui vont assurer le suivi, il faut que leurs agents soient impliqués dès le début, afin d'éliminer le risque qu'un esprit de méfiance ou de concurrence soit développé.

Comme le PAGPF tire vers sa fin, on constate que les activités ont besoin d'être suivies après le projet. Qui va le faire? Tous les protocoles d'accord avec les services techniques prendront fin avec le projet. Il est donc proposé que le nouveau projet prenne en charge le suivi de la gestion des investissements faits dans le cadre du projet PAGPF. Cela peut se faire par les agents CERP, s'ils recevaient une moto, une dotation de carburant et une indemnité mensuelle. Il faut aussi que les agents CERP eux-mêmes profitent d'un encadrement et d'un suivi par le projet.

Les investissements du nouveau projet seraient importants et la durée du projet trop courte pour que leur viabilité puisse être acquise. On ne sait pas comment les groupements vont maîtriser à la longue la gestion de l'argent et la rentabilisation de ces investissements. On ne sait pas comment ils vont agir quand les équipements commenceront à tomber en panne et quand les bâtiments auront besoin d'être réparés. Le système de suivi du projet doit donc être conçu avec une vision plus longue que la durée du projet. Pour les équipements solaires cela est particulièrement nécessaire, parce que leurs pannes ne risquent d'apparaître qu'après une dizaine d'années.

4.6 L'APPUI EN EXPERTISE

Il est difficile de prévoir en détail les besoins du projet en expertise. Il est donc proposé que dans le budget il y aurait un forfait pour des consultants nordiques et un forfait pour des consultants sénégalais. Des consultants nordiques peuvent être requis dans les domaines suivants : pédagogie (pour les garderies), sciences sociales (pour des études spécifiques), "l'approche genre" pour les formations.

Pour l'introduction de l'énergie solaire il est proposé un expert à long terme (1 an)²⁰. Cette personne devrait avoir la compétence technique et une expérience de la vulgarisation en énergie solaire dans des pays en voie de développement. Elle doit aussi avoir la compétence et l'expérience organisationnelle et socio-économique de cette technologie. Une bonne maîtrise du Français est nécessaire. L'expert pourrait après ce contrat continuer à assurer le suivi par des consultations de courte durée.

Vue l'organisation décentralisée du projet et vue le rôle important des ONG, il n'est pas encore évident à qui l'expert nordique doit transférer ses connaissances. Afin d'assurer l'intégration de ce volet au projet ainsi que son suivi, il est proposée que l'homologue serait quelqu'un de la cellule nationale du projet. Ma proposition est donc que l'expert en "génie civil" mentionné dans l'aide-mémoire soit remplacé par un expert en "génie rural". Celui ci serait responsable de la composante hydraulique y compris le volet solaire. (Le suivi du volet "génie civil" peut davantage être confié à un consultant national).

Vue le caractère pilote de cette activité on peut inscrire dans les cahiers des charges de l'expert nordique la tâche : élaboration d'une stratégie de transfert de compétence, afin d'assurer la viabilité à long terme des installations solaires. Dans le budget il est nécessaire de prévoir un forfait important pour des sessions de formations.

4.7 LES ACHATS NORDIQUES

L'identification du matériel et d'expertise qui présente un intérêt d'importation des Pays Nordiques était la tâche la plus compliquée de cette mission. Au démarrage du projet PAGPF, l'identification des importations nordiques n'avait pas été faite avec précision.. Certains objets qui étaient sur la liste de l'appel d'offres n'étaient pas disponibles dans les pays nordiques, ce qui a abouti à des contrats de sous-traitance en plusieurs étapes de l'entreprise nordique avec des entreprises sénégalaises. D'autres objets étaient importés moins pour leur qualité mais plutôt pour leur prix bon marché. Cela était le cas du mobilier, qui n'était probablement même pas fabriqué dans un pays nordique.

Comme le nouveau projet serait libéré des procédures lentes et compliquées de l'administration sénégalaise, il est justifié de séparer dès le début les marchés locaux des marchés nordiques. Il serait également préférable de préciser, objet par objet, la qualité souhaitée avant le lancement de l'appel d'offres. Ainsi on pourrait assurer que le prix ne prime pas sur la qualité et que les avantages comparatifs des Pays Nordiques puissent profiter au nouveau projet. L'établissement d'une telle liste pourrait être le travail d'un consultant Nordique. Pour le moment, les éléments suivants sont proposés pour les appels d'offres dans les Pays Nordiques :

Pour la sous-composante "Hydraulique villageoise" sont proposés : des pompes solaires et des électropompes à moteurs diesel, un expert en hydraulique solaire sur un an et quelques consultants de courte durée. Le marché de l'équipement peut être séparé de

²⁰ Il est bien possible qu'il faut 2 ans. Les avantages des contrats à long terme sont multiples, par exemple : i) il est plus facile de trouver des personnes compétentes; ii) la collaboration quotidienne permet un dialogue et un échange informel des idées, ce qui profite aux activités du projet, aux experts nationaux et à l'expert nordique; iii) l'apport de l'expert serait plus valable si il connaît bien le projet.

celui de l'expertise. Les adresses des entreprises produisant les électropompes et les plaques solaires se trouve en annexe. Il est possible qu'ils puissent également fournir de l'expertise. Mais, afin d'augmenter la concurrence, l'invitation à l'appel d'offres devrait également être adressée aux bureaux d'études oeuvrant dans ce domaine.

Pour la sous-composante "Cases Foyers et Garderies socio-éducatives" sont proposés : des consultations de courte durée, l'achat d'équipement et du matériel pédagogique ainsi que l'organisation de voyages d'étude. Comme les achats concernent une multitude de matériel bien sélectionné, il serait probablement plus pratique de confier cela à un bureau d'étude oeuvrant dans le domaine de l'éducation, qui fournira également le consultant et organisera le voyage d'étude. Il serait possible de faire un appel d'offres pour tout ce qui concerne les garderies et un autre pour les case-foyers. L'équipement solaire pour l'éclairage constitue un marché à part, ou peut éventuellement être inclus dans celui des pompes solaires.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La conclusion de ce rapport est que ce projet mérite d'être soutenu par le FND. Même si les activités semblent être pertinentes par rapport aux problèmes de la pauvreté féminine, il est néanmoins recommandé qu'une évaluation qualitative soit faite de l'impact du projet PAGPF sur les activités économiques des femmes.

Vue la nouveauté du concept "faire faire" il est important que les rôles et les responsabilités de chaque acteur soient clairement définis dans le document du projet. Il faut qu'on sache clairement comment se fera le travail. Il faut surtout qu'il y ait des mécanismes de contrôle et de sanction.

Il est ensuite recommandé que le nouveau projet prévoit un suivi continu afin de consolider la viabilité des investissements faits par le PAGPF sur les fonds du FND.

Dans ce rapport deux propositions pour la participation du FND ont été analysées : 1) soit il prend en charge la totalité de la composante "Hydraulique villageoise", 2) soit il prend aussi la sous-composante "Case-foyers et garderies socio-éducatives", mais que tout le "génie civil" soit laissé au FAD.

L'analyse financière des deux propositions démontre que la somme totale est la même pour les deux alternatives : à peu près 6,6 mill. USD. Comme tous les coûts ne sont pas encore connus, et comme il est possible d'augmenter certaines lignes budgétaires, l'enveloppe financière du FND, 7 mill. USD, serait facilement atteinte. Le ratio des dépenses nordiques est faible, autour de 40 %. (Le budget est basé sur un budget provisoire du FAD auquel des modifications ont été apportées. Pour les détails, voir l'annexe).

Alt. I : Prise en charge de toute la composante "Hydraulique Villageoise".

	Dépense locale (FCFA)	Dépense nordique (FCFA)	Total (FCFA)
Hydraulique Villageoise	2 502 191 025	1 281 655 000 = 34 %	3 783 846 025

Alt. II : Prise en charge des deux sous-composantes, sauf le "génie-civil".

	Dépense locale (FCFA)	Dépense nordique (FCFA)	Total (FCFA)
Case Foyers et Garderies socio- éducatives	225 910 000	358 360 000 (+ plaques solaires)	
Hydraulique Villageoise	812 191 025	1 281 655 000	
Total	2 172 101 025	1 640 015 000 = 43% et plus	3 812 116 025

Les deux alternatives contiennent des inconvénients et des risques et le choix définitif est laissé aux bailleurs de fonds. Dans le premier cas, le pourcentage nordique du budget risque de baisser encore si le nombre de villages répondant aux critères d'installation d'une pompe solaire serait plus bas que l'estimation.

Le choix d'intervenir dans les deux sous-composantes, en excluant le volet "génie civil", créerait le risque que toute activité soit bloqué si jamais il y avait des problèmes avec les fonds FAD. L'avantage d'intervenir dans deux composantes est qu'il y aurait une plus grande flexibilité budgétaire. Si le pourcentage nordique d'une sous-composante baisse, cela peut être compensé par des achats dans l'autre sous-composante. En plus, la création d'un cadre d'échanges entre femmes Sénégalaises et femmes Nordiques serait une bonne chose à soutenir.

TERMES DE REFERENCE

TERMS OF REFERENCE

for a short term consultancy to

**participate in an ADF Appraisal Mission of a new project in Senegal
"Projet de Reduction de la Pauvrete et d'Actions en Faveur de Femmes"**

1. PROJECT BACKGROUND

The captioned project, which is currently underway by the African Development Fund (ADF) in cooperation other interested parties, will build on the achievements of, and draw on the lessons learned from, the current/ongoing Women's Groups Support Project/"Projet d'Appui de Groupements de Promotion Feminine" (PAGPF) in Senegal financed by ADF, the Nordic Development Fund (NDF), and the Government of Senegal (GoS).

As regards the status of the PAGPF, the NDF financing is soon coming to an end, the Closing Date of the NDF Credit No. 59 being June 30, 1998¹. The Closing Date of the ADF Loan is now expected to be extended until December 31, 1999.

In the face of the NDF Credit being basically fully disbursed, and outputs of the NDF financed components largely assessed to be fully achieved, NDF has, on the request of ADF and the Project Implementation Unit/"Cellule d'Execution du Projet (CEP)" of the PAGPF, indicated its interest to consider financing of a new project in the area of poverty alleviation, i.e. the "Projet de Reduction de la Pauvrete et d'Actions en Faveur de Femmes".

Social sector projects/programs are receiving increased attention in the overall NDF credit portfolio and the outcome of the PAGPF, and the NDF financed components, is of particular interest to NDF as it constitutes NDF's first participation in a project specifically designed to improve the socio-economic conditions of women and children. Hence, the evaluation of the NDF financed components of the PAGPF, covered by a separate Terms of Reference (ToR) and undertaken concurrently with the ADF Appraisal Mission, will provide crucial information as to the suitability and possible content of an NDF participation in the new project.

As regards the proposed content/components of the new project, preliminary budgets, time schedule for the ADF Board Approval, etc, reference is made to ADF documents from a preparatory mission to Senegal in July 1998, and a further elaborated project document, to be provided to the Consultant by the NDF administration and/or ADF as per section 6 below. With reference to NDF's status as a pure co-financing institution, it is furthermore assumed that ADF again will act as "Lead Agency" to NDF in a similar manner to that of the current PAGPF.

2. SCOPE OF WORK

The consultancy assignment shall be carried out by Ms. Sigrun Helmfrid with SwedFarm (Rural Development Consultants) in conjunction with her evaluation of the NDF financed components of the PAGPF (evaluation assignment covered by a separate ToR).

¹ NDF has through correspondence with the Project Implementation Unit/CEP, dated 2 July, 1998, offered to extend the Closing Date until August 31, 1998, to accommodate for remaining invoices from the Nordic contractor and other outstanding invoices for which the Project want to make use of the remaining funds on the Special Account.

The Consultant shall for the participation in the ADF Appraisal Mission, in close cooperation with ADF and Senegalese parties²:

- i) identify components/activities suitable and appropriate for NDF financing largely in line with NDF's General Procurement Guidelines (of April 1997);
- ii) further specify the components/activities identified under i) above;
- iii) on the basis of the above, recommend suitable and appropriate services, equipment and/or supplies, primarily of Nordic origin, that can be competitively procured in accordance with NDF's General Procurement Guidelines within a credit amount of maximum SDR 5 million.

The Consultant shall, furthermore and to the extent possible, participate as a team member of the ADF Appraisal Mission thereby contributing to the fulfillment of the overall objectives and specific objectives of the Mission.

3. METHOD OF WORK

The Consultant shall be familiar with the relevant background documents, outlined under section 6 below - to the extent possible prior to arrival in Senegal.

Discussions and exploratory work shall be undertaken in close collaboration with the ADF Appraisal Mission, particularly the Mission Leader, including Senegalese parties as per section 2 above.

The Consultant shall also, as appropriate (incl. briefing and debriefing), liaise with an er organisations or individuals of relevance to the assignment.

4. TIME FRAME

Out of a total of maximum 32 working days for the two assignments³, whereof 21 working day in Senegal, approximately 7 days shall be allocated to the participation in the ADF Appraisal Mission scheduled for August 15-29, 1998.

In addition to preparatory activities and finalising of reports, the total allocated time of 32 days for the two assignments includes 2 days for backstopping services in connection with the identification of possible Nordic suppliers for the implementation of the new project.

The exact time schedule in Senegal can remain flexible but shall be done in close collaboration with ADF and Senegalese parties. Participation in briefings and debriefings is particularly important.

5. OUTPUTS AND REPORTING

The Consultant shall:

- i) Visit NDF for briefing (scheduled for August 7, 1998) and debriefing (tentative);

² Primarily the Borrower's line ministries such as the "Ministere de la Famille, d'Action Sociale et de la Solidarite" and the CEP.

³ i.e. the evaluation assignment and appraisal assignment respectively.

- ii) As part of the ADF Appraisal Mission team, and on the basis of this ToR, to the extent possible participate in important meetings with Senegalese- and other relevant parties. Briefings and debriefings are again of particular importance;
- iv) Before the end of the field work/departure from Senegal, the Consultant shall, as part of the ADF Appraisal Mission team, discuss the findings with the team and the Senegalese parties;
- v) present a draft Report of the appraisal assignment, in 5 copies, to NDF on the findings, conclusions and recommendations made. The draft Report, in French, shall be presented to NDF not later than September 22, 1998;
- vi) The report is the property of NDF to be used at NDF's discretion meaning that NDF, at its discretion, may forward the report to ADF, Senegalese- other relevant parties, as to give them an opportunity to comment on the report;
- vii) the final Report shall be submitted to NDF, in 10 copies and on diskette (Word) within 2 weeks of the Consultant having received comments from NDF.

6. BACKGROUND DOCUMENTATION

In addition to preliminary project documents prepared by ADF, the Consultant will be supplied with documents as per section 6 in the ToR (dated July 25, 1998) for the evaluation of the NDF financed components of the PAGPF.

MBO/PES, August 6, 1998

PROGRAMME DE LA MISSION

Vendredi 06/08/98

Visite au siège du FND à Helsinki.

Samedi 07/08/98

Visite au bureau de SwedFarm à Stockholm.

Lundi 10/08/98

Voyage Stockholm-Dakar.

Du Mardi 11 au Mercredi 13/08/98

Prise de contact avec le projet PAGPF.

Du Jeudi 13 au Samedi 15/08/98

Visites des réalisations dans les régions Thiés et Diourbel.

Dimanche 16/08/98

Premier rencontre avec l'équipe du FAD et les différents consultants. Discussion les grandes lignes du nouveau projet et du programme de la mission.

Lundi 17/08/98

Rencontre avec le Ministre de la Famille l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.
Rencontre avec le Directeur du Plan du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (avec l'équipe du FAD).

Du Mardi 18/08/98 au Samedi 22/08/98

Visites de réalisations dans les régions Tambacounda et Kolda.

Dimanche 23/08

Consultation de documents. Rencontre avec l'équipe de la FAD.

Lundi 24/08/98

Consultation de documents. Réunion de travail du projet PAGFP.

Mardi 25/08/08

Rencontre avec le Chargé de Suivi des Projets et Programmes (MEFP). Séances de travail au PAGPF.

Mercredi 26/08/98

Rencontre avec la Direction du projet PAGPF.
Réunion pour informer les différents bailleurs de Fonds par rapport au nouveau projet (organisée par l'équipe de la FAD).

Jeudi 27/08/98

Consultation de documents et début de rédaction du résumé provisoire du Rapport d'Evaluation
Discussion avec l'équipe de FAD concernant Rapport de l'aide-mémoire sur le brouillon

Discussion avec les représentants du gouvernement sénégalais de l'aide-mémoire de l'évaluation *ex ante*.

Invitation chez la directrice du projet PAGPF.

Vendredi 28/08/98

Séance de travail avec la direction du projet PAGPF et l'environnementaliste de la FAD par rapport aux aspects environnementaux du nouveau projet.

Signature de l'aide-mémoire au Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité .

Discussion avec les représentants du projet PAGPF et du Bureau de Coordination et du Suivi de Projets et Programmes par rapport à l'apport possible des pays nordiques pour le nouveau projet.

Samedi 29/08/98

Départ de l'équipe du FAD.

Consultation de documents et rédaction du résumé provisoire du Rapport d'Evaluation

Dimanche 30/08/98

Consultation de documents et rédaction du résumé provisoire du rapport d'évaluation

Lundi 31/08/98

Compte rendu de la mission aux représentants du projet PAGPF, du Bureau de Coordination et du Suivi de Projets et Programmes et au Chargé de programmation et du Suivi des Investissements du MEFP.

Départ pour Stockholm.

Mercredi 02/08/98

Compte rendu de la mission au siège de SwedFarm, Stockholm.

PERSONNES RENCONTRÉES

FONDS NORDIQUE DE DEVELOPPEMENT (FND)

ARNASON, Gudmundur, Conseiller

BORGENVALL, Mats Chef de Division (contact téléphonique)

SØRENSEN, Jens Lund, President.

SØVIK, Per Eldar, Conseiller.

CARL BRO INTERNATIONAL A/S

LILLEBAEK, Jens (contact téléphonique)

PARTICIPANTS A LA MISSION FAD

BARRO, Issa, consultant national, étude micro-finance.

DIENG, Massamba, consultant national, étude institutionnelle.

HELMFRID, Sigrun, consultant FDN.

MALENA, Carmen, experte en participation/société civile à la BAD.

SAVADOGO, Boukary, expert en éducation à la BAD.

SECK, Papa Demba, consultant international.

TRAORE, Moudibou, environnementaliste à la BAD.

VAILLANCOURT, Pierre, consultant international.

PROJET PAGPF (Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine)

DIAGNE, Awa, stagiaire en IEC.

DIASSE, Fatou Gueye Homologue IEC.

DIEYE, Moustapha, Expert Composante "Hydraulique et Agro-alimentaire".

DIOP, Aissatou, Expert Composante "Génération des Revenus".

FALL, Samba Nor, Expert Gestionnaire des Fonds de Crédit.

GUEYE, Alioune, Expert en IEC.

KHOUMA, Deye Fatou, Expert Comptable.

M'BAYE, Ndeye Ndiaye, Homologue Composante "Garderie".

NDIAYE, Abdou, Reponsable Composante "Case-foyer".

NDIAYE, Aminata, Expert en Alphabétisation.

NDIAYE, Diago, Expert Composante Garderies.

NDIAYE, Khady Fall, Directeur du Projet.

NDIAYE, Malick Guibril, Expert en Planification.

PALM, Maurice Lompo, Conseiller Technique Principal.

SAGNA, Mare Badiane, Homologue Composante "Case-Foyers".

SECK, Ibrahima, Responsable de l'Unité Pédagogique et Formation.

MINISTERE DE LA FAMILLE, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE (EX-MINISTERE DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE)

DIOP, Cheikh Tidiane, Directeur de Cabinet.

KA, Ousmane, Coordonnateur national, Bureau de Coordination et du suivi des Projets et Programmes.

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

LOM, Aboubacry Demba, Directeur du Plan.

SECK, Atou, Chargé de programmation et du Suivi des Investissements.

M.DIOP, Direction de la Coopération Economique et Financière.

DOCUMENTS CITÉS

Helmfrid, Sigrun (Swedfarm) "Evaluation of the NDF-financed Components in the Women's Group Support Project in Senegal". Report prepared for the NDF. October 1998.

"Le pompage solaire photovoltaïque. 13 années d'expériences et de savoir-faire au Mali" (1991) Paris : Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie/Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie - Mali/Ministère de la Coopération et du Développement.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Direction de la Planification. "Programme National de Lutte contre la Pauvreté. Stratégies et Eléments de Programme d'Actions" (Avril 1997).

Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille. "Plan d'Action de la Femme 1997-2001" (Novembre 1996).

Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille. Bureau de Coordination Technique. "Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine. Mission d'Evaluation à Mi-Parcours" (Mai 1998) Cabinet d'Etudes Techno-Com.

Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille. Bureau de Coordination Technique. "Rapport d'Etude sur les Indicateurs de Base de Performance des Actions du PAGPF" (Avril 1998) Cabinet d'Etudes Techno-Com.

Nordic Development Fund (Fonds Nordique de Développement). "Principes Généraux d'Acquisition".

République du Sénégal. Décret No 9899 du 5 Mai 1998 fixant les modalités de création d'organisation et de fonctionnement des Agences Régionales de Développement. Rapport de Présentation.

République du Sénégal. Ministère de l'Intérieur. Textes de Lois de la Décentralisation. (22 Mars 1996).

République du Sénégal/Banque Africaine de Développement. "Aide Mémoire de la Mission d'Evaluation du Projet de Lutte contre la Pauvreté et d'Actions en Faveur des Femmes." (28 Août 1998).

République du Sénégal/Banque Africaine de Développement. "Aide Mémoire de la Mission de Préparation du Projet de Lutte contre la Pauvreté et d'Actions en Faveur des Femmes." (17 Juillet 1998).

The Economist Intelligence Unit. Senegal - Country Profile 1998-99.

SIGRUN HELMFRID
Consultante SwedFarm
(engagée par FND)

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACTIONS EN FAVEUR DES FEMMES - POSSIBILITES D'APPORT NORDIQUE (FINANCEMENT FND)¹

Le financement du FND pourra prendre en charge la composante III (soit une partie de la composante). Les conditions du FND disent que, normalement de 80% du valeur du matériel et de l'expertise financé par ce crédit doivent provenir des pays nordiques. Donc, il s'agit de bien sélectionner un apport qui pourra être utile pour le Sénégal.

- 1) Suite aux expériences du projet PAGPF, le suivant matériel est proposé pour l'importation des pays nordiques:
 - * des pompes à eau solaire.
 - * des moulins à mil.
 - * des séchoirs solaires (pour fruits et légumes).
 - * des jouets didactiques pour les garderies.
 - * certains mobiliers (bien sélectionnés) pour les garderies.
- 2) Des consultations nordiques sont aussi proposées pour de courtes durées (soit 1-2 ans, soit des visites ponctuelles) :
 - * expertise en hydraulique solaire
 - * expertise en pédagogie
 - * expertise en sociologie
 - * expertise en formation "approche genre"
- 3) Suite à des expériences positives du PAGPF, des voyages d'études seraient proposés, par exemple :
 - * un pour étudier et créer des contacts avec des ONG et des structures populaires de formation.
 - * un pour étudier les méthodes pédagogiques des garderies nordiques, et choisir des jouets didactiques qui seront importés par la suite par le projet.
- 4) En cas de difficulté d'accomplir les conditions du FND (les 80 %), un/une CTP nordique pourra être proposé (expert en sciences sociales/promotion de la femme, expérimenté en gestion, bonne maîtrise de français).
- 5) Il sera proposé que les marchés locaux et nordiques seraient bien délimités avant que l'appel d'offres soit faite, afin d'éviter de passer par une entreprise nordique pour des achats au Sénégal. De cette manière, les coûts pourraient être réduites.

¹ Ce document contient des propositions du consultante. lors de son séjour au Sénégal. La proposition a été discuté avec les différents partenaires avant de quitter le pays. Depuis ce temps, la réflexion a continué, le contenu de ce document correspond dans tous les détails au contenu du présent rapport.

BUDGET PROVISOIRE

Ces budgets estimatifs sont basés sur une proposition élaborée par l'équipe du FAD. En différence par rapport à leur budget, certaines sommes ont été modifiées suite à une estimation différente du prix. D'autres ont été modifiées suite à une proposition différent des quantités à vulgariser. Ce dernier cas concerne surtout les pompes hydrauliques, dont la quantité a été diminuée. Les pompes solaires et les pompes diesel ont été mises ensemble sur une même ligne budgétaire, car on ne peut pas au préalable connaître la quantité de chaque type de pompe à vulgariser. Des nouvelles lignes budgétaires ont été ajoutées pour mémoire. Cet exercice a servi pour pouvoir estimer le ratio des dépenses nordiques par rapport aux dépenses locales des deux alternatives proposées. Le budget définitif reste toujours à faire.

Sous-composante: "Hydraulique villageoise"

Description	Quantité	Dépense locale (FCFA)	Dépense nordique (FCFA)
A. ETUDES ET SUPERVISION			
Consultants locaux	10 m.	15 000 000	
Consultants internationaux	3 mois		43 200 000 ¹
Etudes techniques	F	169 000 000	
Sous-Total A		184 000 000	43 200 000
B. CONSTRUCTION/REHABILITATION			
Construction de latrines		p.m.	
Forage de puits	210	1 365 000 000	
Sous-Total B		1 365 000 000	
D. EQUIPEMENTS			
Pompe manuelle (2/puits)	260	650 000 000	
Pompe hydraulique (solaire ou diesel)	80		960 000 000
Outillage (50%+50%)		97 700 000	97 700 000
Stock de pièces (50%+50%)		69 875 000	69 875 000
Sous-Total D		817 575 000	1 127 575 000
E. SERVICES DE SPECIALISTES			
Appui service décentralisé (5 % de Cat. Formation)	F	2 373 750	
Consultant international hydr.sol.	12 mois		110 880 000 ²
Consultant national en "génie civil".	9 mois	13 500 000	
Sous-Total E		15 873 750	110 880 000
F. FORMATION			
Formation d'artisans réparateur	45	675 000	
Formation comité villageois	1560	23 400 000	
Formation en maraîchage etc.	1560	23 400 000	
Formation en énergie solaire		p.m.	
Sous-Total F		47 475 000	
G. Fonctionnement			
Frais généraux		72 267 275	
Sous-Total G		72 267 275	
Coûts de base		2 502 191 025	1 281 655 000

¹Calculé sur la base de 200.000 SEK/mois.

²Calculé sur la base de 1.540.000 SEK/an.

Sous-composante "Cases Foyers et Garderies socio-éducatives"

Description	Quantité	Dépense locale (FCFA)	Dépense nordique (FCFA)
A. ETUDES ET SUPERVISION			
Consultants locaux	8 h/m	12 000 000	
Consultants internationaux	6 h/m		86 400 000 ³
Sous-Total A		12 000 000	86 400 000
B. CONSTRUCTION/REHABILITATION			
Construction de garderie	30	450 000 000	
Réfection de garderie	12	84 000 000	
Construction de case-foyer	20	600 000 000	
Sous-Total B		1 134 000 000	
D. EQUIPEMENTS			
Mobilier garderie (50%+50%)	42	63 000 000	63 000 000
Mobilier case foyer (50%+50%)	20	5 000 000	5 000 000
Matériel pédagogique (50%+50%)	2	5 000 000	5 000 000
Equipement garderie (50%+50%)	42	63 000 000	63 000 000
Equipement case foyer (50%+50%)	20	15 000 000	15 000 000
Equipement solaire			p.m.
Sous-Total D		151 000 000	151 000 000
E. SERVICES DE SPECIALISTES			
Rémunération maître d'ouvrage délégué (5% de Cat. B)		56 700 000	
Sous-Total E		56 700 000	
F. FORMATION			
Formation et recyclage de comités villageois	372 pers.	5 580 000	
Formation auxiliaires de garderie	42 p.	630 000	
Voyage d'étude case-foyer	10 p.		60 480 000 ⁴
Voyage d'étude garderie	10 p.		60 480 000
Sous-Total F		6 210 000	120 960 000
Coût de base		1 359 910 000	358 360 000

³Calculé sur la base de 200.000 SEK/mois.⁴Calculé sur la base de 840.000 SEK, (10 per/1 mois).

ADRESSES DE FOURNISSEURS DE POMPES ET D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES ET JOUETS

Pompes:

Grundfos AB
Solkraftsvägen 12
S-135 70 STOCKHOLM
Suède

Robota
Ritarslingan 9
S-187 66 TÄBY
Suède

ITT Flygt AB
Svetsarvägen 12
S-171 25 SOLNA
Suède

DEBE Pumpar AB
Enköpingsvägen 106
S-174 46 SUNDBYBERG
Suède

ABS Pump
Box 7020
S-174 07 SUNDBYBERG
Suède

Aka VVS
Box 834
S-161 24 BROMMA
Suède

Gustavsbergs Rörssystem AB
Box 400
S-134 29 GUSTAVSBERG
Suède

Wammalan Konepaja oy
Putajantie 42
FI-382 01 WAMMALA
Finlande

Commentaires:

Pompes immersibles, grande expérience de livraison vers les pays en voie de développement

Pompes immersibles

Pompes immersibles

Pompes

Pompes

Pompes

Pompes manuelles (modèle pompe pour jardin)

Pompes manuelles, différents modèles, capacité de 65 m de profondeur, possibilité être utilisée par 200 utilisateurs

Pompes

NAPS Sweden AB
P.O. Box 21
S-127 21 SKÄRHOLMEN
Suède

NESTE Advanced Power
Systems
Rälssite 7
FI-015 10 VANTAA
Finlande

Jouets, installations

BRIO AB
Briogatan 1
283 83 OSBY
Suède

KÄRNAN
Helsingborgs Plastfabrik
Allerum 7310
252 34 ÖDÅKRA
Suède

LEGO SYSTEM A/S
DK-7790 BILLUND
Danmark

Waréns Verkstad
Håle 346, Björkelund
467 94 GRÄSTORP
Suède

Kulla Träteknik "5 Myror AB"
Box 126
523 23 ULRICEHAMN
Suède

Tress Sport och Lek
153 93 HÖLÖ
Suède

Skrivab
Box 1504
351 51 VÄXJÖ
Suède

Commentaires:

Panneau solaire, grande expérience de livraison vers les pays en voie de développement

Panneau solaire

Commentaires:

Fabrication de jouets en bois et puzzle en Suède.

Fabrication de jouets en Suède.

Fabrication de jouets au Danemark.

Matériaux pédagogiques en bois

Jouets en bois, meubles d'enfants

Matériaux pour éducation physique, jouets, meubles.

Distributeur de jouets et d'équipement de bureau.

ABAskol
Schelegatan 7
212 28 MALMÖ
Suède

Distributeur de jouets et d'équipement
de bureau.

Exona-Inredning för Skola och
Barnomsorg
Box 116
401 21 Göteborg
Suède

Meubles et installations dans les écoles
et les garderies.

AIDE - MÉMOIRE DE LA MISSION**REPUBLIQUE DU SENEGAL****BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT****AIDE MEMOIRE DE LA MISSION D'EVALUATION DU PROJET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACTIONS EN FAVEUR DES FEMMES****Introduction**

1. Une mission de la Banque africaine de développement dont les termes de référence sont joints en annexe 1, a séjourné au Sénégal du 15 au 29 août 1998. La mission avait pour principale tâche l'évaluation du Projet de lutte contre la pauvreté et d'actions en faveur des femmes inscrit au programme de prêts du Groupe de la Banque pour 1998. La mission était composée de M. Boukary Savadogo et Mme Carmen Malena, experts de la Banque et de MM. Pierre Vaillancourt et Papa Demba Seck, experts consultants. Elle a été rejointe le 24 août 1998 par M. M. Traoré, environnementaliste de la Banque. Mme Sigrun HELMFRID, consultante du Fonds Nordique de Développement (FND), responsable de l'évaluation de la composante allégement des tâches des femmes du Projet d'appui aux groupements de promotion féminine (PAGPF), financée par le FND, a participé à la mission. Ont également participé à la mission deux consultants nationaux, spécialistes en microfinance et analyse institutionnelle des ONG/OCB, recrutés par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada.

2. Durant son séjour, la mission a été reçue en audience par Madame le Ministre de la famille, de l'action sociale et de la solidarité nationale et, en plus des rencontres individuelles avec les principaux acteurs et partenaires intervenant dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et d'actions en faveur des femmes, a effectué des visites de terrain et tenu plusieurs réunions de travail dans les cinq régions ciblées par le projet, à savoir, les régions de Dakar, Thiès, Tambacounda, Diourbel et Kolda. La liste des personnes rencontrées est jointe en annexe 2. Au terme du séjour, la mission a tenu avec les responsables des services techniques du Gouvernement concernés par le projet une réunion de synthèse, objet du présent aide mémoire, au cours de laquelle les résultats obtenus ont été présentés et discutés.

Présentation du projet

3. Le présent projet, qui tient compte des acquis des interventions antérieures de la Banque, notamment ceux du PAGPF, n'est pas une deuxième phase du PAGPF. Il s'agit d'un projet de lutte contre la pauvreté qui s'inscrit dans les orientations du FAD VII. Ses objectifs, ses composantes et résultats attendus ont été discutés et confirmés avec le Gouvernement. Le projet cadre bien avec le Programme national de lutte contre la pauvreté (PLP), élaboré par le Gouvernement avec l'aide de ses partenaires et le Plan d'action de la femme.

4. L'objectif global du projet est de contribuer à réduire la pauvreté par l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes sénégalaises. Les actions envisagées au titre du projet sont en conformité avec la politique du pays et la politique de la Banque en matière de lutte contre la pauvreté et de promotion des femmes. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants:

- i) Appuyer la mise en oeuvre du programme national de lutte contre la pauvreté et du plan d'action national de la femme;
- ii) Améliorer le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des femmes;
- iii) Accroître la capacité de génération des revenus des femmes;
- iv) Améliorer les conditions de vie et de travail des femmes;

v) Renforcer les capacités des différents partenaires d'exécution du projet.

5. Afin d'atteindre les objectifs fixés, le projet comprend les cinq composantes suivantes qui ont été validées par les différents partenaires et par le Gouvernement :

- i. Alphabétisation fonctionnelle et IEC;
- ii. Micro-crédit et appui aux activités génératrices de revenu;
- iii. Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes;
- iv. Renforcement des capacités;
- v. Gestion du projet.

6. Les objectifs et les principales actions retenues par composante sont les suivants :

Composante I : Alphabétisation fonctionnelle et IEC

Objectifs :

- Accroître la confiance des femmes dans leurs capacités de prise en charge de leur développement dans les domaines du leadership féminin, des techniques de négociations, de communications, de lobbying et de plaidoyer et les droits des femmes;
- Améliorer les connaissances des femmes dans les domaines de la santé reproductive, maternelle et infantile, mutilations génitales faites aux femmes, eau et assainissement, nutrition, scolarisation des filles, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement, code de la famille, code du travail, démocratie, etc;
- Apprendre aux femmes à lire, écrire et calculer pour développer leurs compétences techniques et sociales.

Principales actions envisagées :

- Campagnes de sensibilisation et de promotion du projet;
- Ateliers de lancement et ateliers techniques tenus aux plans national et régional;
- Mise en place de trois cycles de sessions d'alphabétisation/IEC de 18 mois visant 36 000 femmes;
- Formation de 40 formateurs et de 600 facilitateurs;
- Appui aux activités de post-alphabétisation.

Composante II : Micro-crédit et appui aux activités génératrices de revenus

Objectifs :

- Accroître l'accès des femmes au micro-crédit;
- Inciter les femmes à l'épargne;
- Développer les capacités techniques des femmes et leurs capacités à générer

- et gérer les activités génératrices de revenus;
- Favoriser l'émergence de petites et moyennes entreprises pour les femmes.

Principales actions envisagées :

- Mise à jour de données sur les créneaux porteurs et diffusion des résultats auprès des bénéficiaires;
- Mise en place d'un fonds de crédit d'environ 1,6 million d'UC et développement de services de proximité en matière de microfinance;
- Formation en gestion des micro-projets et en microfinance;
- Développement des capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires;
- Promotion d'échanges régionaux et interrégionaux.

Composante III : Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes

Objectif :

- Améliorer les conditions de vie et de travail des femmes.

Principales actions envisagées :

- Aménagement de points d'eau;
- Installation d'équipements d'allégement des tâches et de production (moulins, décortiqueuses, batteuses, pompes, etc.);
- Formation à la gestion et à l'entretien et pérennisation des équipements mis en place;
- Réalisation de garderies d'enfants;
- Formation d'auxiliaires pour les garderies;
- Autres infrastructures socio-économiques prioritaires identifiées par les bénéficiaires.

Composante IV : Renforcement des capacités des partenaires d'exécution du projet

Objectif :

- Renforcer les capacités des partenaires d'exécution du projet.

Principales actions envisagées :

- Construction/réhabilitation de cases-foyers;
- Tenue de 24 séminaires thématiques et techniques dans les régions ciblées;
- Activités de formation spécifiques aux ONG, aux services financiers décentralisés (SFD) et aux services déconcentrés;
- Renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des partenaires institutionnels (MFASSN et MEFP) du projet aux niveaux central et décentralisé.

Composante V : Gestion du projet

Objectif :

- Assurer la mise en œuvre efficiente et efficace du projet.

Principales actions envisagées :

- Mise en place d'une structure de gestion du projet composée d'un bureau national de gestion et de 5 unités régionales de gestion ;
- Fourniture du matériel et de l'équipement nécessaires au fonctionnement de cette structure.

Approche et stratégies

7. Les principes de base discutés avec le Gouvernement lors de la mission de préparation ont été confirmés. A titre de rappel, ces principes sont les suivants:

Ciblage des femmes

Compte tenu du rôle primordial joué par les femmes au sein de leur communauté, le projet aura des retombées qui bénéficieront à l'ensemble des populations des localités ciblées.

Approche participative

Afin d'assurer la pertinence des activités et la prise en charge des réalisations par les bénéficiaires, le projet utilisera une approche qui permettra la participation significative des bénéficiaires à toutes les étapes du projet (identification des besoins et des priorités opérationnelles, planification, réalisation et suivi-évaluation des activités du projet).

Approche genre

Dans sa démarche de mise en œuvre, le projet considérera non seulement les effets mais aussi les causes fondamentales des contraintes qui affectent la situation des femmes et nuisent à leur développement socio-économique. Le projet prendra en compte les besoins spécifiques des femmes et leurs intérêts stratégiques et visera à renforcer leur pouvoir socio-économique.

Approche intégrée

Compte tenu du caractère multidimensionnel de la pauvreté, le projet adoptera une approche intégrée qui cherche à prendre en compte et fournir des solutions autant que faire se peut à l'ensemble des préoccupations des groupes-cibles.

Approche décentralisée

Pour des raisons d'efficience et d'efficacité et afin d'assurer le développement des capacités et une plus grande responsabilisation des bénéficiaires et des partenaires, le projet adoptera une approche décentralisée. Cette approche favorisera la prise de décision au niveau local et un suivi plus rapproché des actions sur le terrain.

Approche de gestion

Le projet sera géré selon le principe du faire faire plutôt que d'exécuter les activités. Il aura donc recours à des organisations de la société civile, du secteur privé et aux services déconcentrés et décentralisés pour exécuter les activités. Pour les composantes I et III, ces organisations agiront sous la supervision de maîtres d'ouvrage délégués sélectionnés sur la base d'une liste restreinte d'organisations compétentes pré-qualifiées.

Autonomie de gestion

Le projet dirigé par le bureau national de gestion sera doté de l'autonomie administrative et financière.

Pérennisation

Pour assurer la pérennisation de ses réalisations, le projet accordera une attention particulière aux éléments suivants : i) la viabilité économique, ii) la faisabilité technique, iii) le contexte social et, iv) les facteurs institutionnels.

Zones d'intervention du projet

8. Lors de la mission de préparation, les critères suivants avaient été retenus pour choisir les zones du projet :

- Zones considérées comme prioritaire dans le PLP;
- Zones couvertes par le projet PAGPF dans les cinq régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda;
- Complémentarité et effets de synergie avec les interventions d'autres partenaires.

9. Sur la base des critères retenus ainsi que ceux définis par le PLP, le Gouvernement a effectué des analyses complémentaires et a déterminé les départements prioritaires suivants à l'intérieur des cinq régions : Pikine pour la région de Dakar, Mbour pour la région de Thiès, Bambey pour la région de Diourbel, Tambacounda pour la région de Tamba et Sédhieu pour la région de Kolda.

Coûts du projet

10. Le coût total du projet hors taxe et hors douane est estimé à 16,61 millions d'UC. Ce coût devra faire l'objet d'une confirmation par les différentes sources de financement et notamment par le Fonds nordique de développement. La contrepartie du Gouvernement, estimée à 10% du financement du FAD et du FND et 5% du financement du FAT, a été discutée et confirmée avec le Gouvernement. Sur la base des échanges survenus entre le Gouvernement et la mission, et sous réserve de la confirmation des montants prévus, la Banque procédera à l'évaluation détaillée des coûts du projet par composante et catégorie de dépenses. Les tableaux ci-après résument à titre indicatif et provisoire le coût du projet par source de financement et par composante :

Coût du projet par source de financement
(en millions d'UC)

SOURCES	DEVISES	M.L.	TOTAL
FAD	4,67	5,33	10,00
FAT	1,67	0,09	1,76
FND	2,29	0,91	3,20
GOUVERNEMENT	0,00	1,65	1,65
TOTAL	8,63	7,98	16,61

Coût du projet par composante

COMPOSANTES	Millions FCFA			Millions UC			% Projet
	Devises	M.L.	Total	Devises	M.L.	Total	
1. Alphabétisation fonctionnelle et IEC	227,91	1 460,72	1 688,62	0,28	1,79	2,07	13,50%
2. Micro-crédit et appui aux activités génératrices de revenus	443,84	1 912,65	2 356,49	0,54	2,35	2,89	18,83%
3. Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes	2 089,62	3 023,50	5 113,12	2,57	3,71	6,28	40,87%
4. Renforcement des capacités des partenaires	389,45	1 817,94	2 207,39	0,48	2,23	2,71	17,64%
5. Gestion du projet	104,93	1 040,83	1 145,76	0,13	1,28	1,41	9,16%
<u>Coût de base total</u>	<u>3 255,74</u>	<u>9 255,64</u>	<u>12 511,38</u>	<u>4,00</u>	<u>11,36</u>	<u>15,36</u>	100,00%
Aléas et imprévus	162,79	462,78	625,57	0,20	0,57	0,77	
Hausse des prix	102,56	291,55	394,11	0,13	0,36	0,48	
<u>Coût total du projet</u>	<u>3 521,08</u>	<u>10 009,97</u>	<u>13 531,06</u>	<u>4,32</u>	<u>12,29</u>	<u>16,61</u>	

Hypothèses et risques du projet

11. Les hypothèses suivantes sont déterminantes dans la conception du présent projet : (i) le Programme national de lutte contre la pauvreté demeure une priorité dans la stratégie de développement du pays; (ii) le Plan d'action de la femme, demeure une priorité du gouvernement dans la stratégie de développement du pays; (iii) l'information et la sensibilisation de la population sur les objectifs du projet et ses activités sont faites de manière efficace et atteignent les groupes-cibles; (iv) les différents programmes d'alphabétisation fonctionnelle, de post-alphabétisation et d'IEC sont cohérents avec les besoins des femmes qui sont disponibles pour y participer et renforcent leur potentiel pour qu'elles s'engagent dans des activités économiquement rentables; (v) la mise à jour des études sur le créneaux porteurs permet d'identifier les secteurs où des activités rentables sont possibles; (vi) les services de microfinance sont adaptés aux besoins des groupes-cibles et de nombreuses femmes y recourent; (vii) les SFD sélectionnés sont en mesure de fournir des services en microfinance et de renforcer les aptitudes des femmes à une utilisation rationnelle du crédit; (viii) les organisations de la société civile et du secteur privé sont suffisamment opérationnelles et compétentes pour offrir les services d'intermédiation technique sollicités par les groupes-cibles; (ix) les formations reçues permettent aux communautés bénéficiaires de gérer de manière durable les infrastructures installées; (x) les activités de développement des capacités répondent aux besoins des partenaires d'exécution du projet et leur permettent d'accroître la qualité des services rendus aux groupes-cibles; (xi) la structure de gestion responsable de la coordination des activités et de l'établissement d'un climat de dialogue fructueux entre les différentes catégories de partenaires remplit son mandat de manière efficace.

12. Le fait de recourir à de nombreux intermédiaires spécialisés pour réaliser le programme d'activités du projet impliquera des collaborations entre différentes structures qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler en partenariat ce qui représente un risque en termes de gestion des interfaces. Le projet a prévu de réduire ce risque en réalisant de nombreuses activités

de concertation comme les séminaires et/ou ateliers favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle et en définissant clairement les rôles et responsabilités de chacun.

13. La mise en œuvre d'un programme d'activités impliquant la présence de nombreux intervenants sur le terrain exercera une forte sollicitation sur la disponibilité des femmes et risque de créer une certaine confusion sur les rôles et responsabilités de chacun. Des mesures de mitigation ont été prévues pour atténuer ce risque par l'utilisation des facilitateurs basés au sein des communautés qui serviront de point focal entre elles et les intervenants et la clarification des mandats de chaque catégorie d'intervenants.

14. De manière générale, les difficultés de remboursement de crédit constituent un risque pour la durabilité de ce genre d'opération. Pour diminuer ce risque, le projet a misé sur des services d'intermédiation financière professionnels et très compétents en la matière qui obtiennent déjà des taux de recouvrement satisfaisants dans leurs pratique. De plus, le projet a prévu des activités de développement de leurs capacités afin de renforcer leur expertise dans l'approche genre et mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes dans le domaine de la microfinance.

15. La participation assidue aux sessions d'alphabétisation fonctionnelle et d'IEC est un facteur clé pour le développement des connaissances des groupes cibles et exigera de ceux-ci une disponibilité régulière qui risque d'entrer en conflit avec leurs responsabilités domestiques. Pour contrer ce risque, les horaires de session seront fixés avec la participation des femmes afin de s'assurer de leur disponibilité. En outre, des dispositions seront prévues pour les soulager de certaines tâches comme la garde des enfants en bas âge pour qu'elles puissent participer pleinement.

Organisation et gestion du projet

16. Les principes de base devant guider la mise en œuvre du projet ont été confirmés avec le Gouvernement. Ces principes sont :

- Faire faire plutôt que d'exécuter les programmes d'activités;
- Recourir aux organisations de la société civile et du secteur privé;
- Accorder l'autonomie administrative et financière au bureau de gestion du projet;
- Promouvoir le partenariat entre les différents acteurs au niveau local (population, élus, société civile, secteur privé et services décentralisés).

17. L'exécution générale du projet sera confiée à une structure de gestion de projet (SGP) composée d'un bureau national basé à Dakar et de cinq unités régionales de gestion basées à Dakar, Diourbel, Kolda, Tambacounda et Thiès dans des locaux fournis par le Gouvernement. Le projet sera placé sous la tutelle administrative du Ministère de la famille, de l'action sociale et de la solidarité nationale. L'unité régionale de gestion (URG) de la région de Dakar sera abritée par le bureau national du projet (BNP).

18. Le BNP sera dirigé par un directeur, spécialiste en gestion de projet et de l'approche genre et développement et recruté par voie de concours public. Il comprendra, en sus du directeur, 5 spécialistes dans les domaines de la microfinance (2), de l'IEC, du génie civil et du développement des capacités, et un administrateur comptable également recrutés par voie de concours public. Le recrutement du directeur et de l'administrateur/comptable sera effectué en

premier lieu afin qu'ils puissent participer au recrutement des spécialistes thématiques et des chefs des unités régionales. Enfin, le BNP comprendra 3 secrétaires, 3 chauffeurs et 2 gardiens affectés par le gouvernement. Chaque unité régionale de gestion comprendra 1 chef de l'unité, 1 adjoint, 1 secrétaire, 1 chauffeur et 1 gardien. Les 5 chefs des unités régionales seront recrutés par voie de concours public. Ils devront avoir des compétences en gestion de projet, des capacités de leadership et de communication, une connaissance des organisations de la société civile, du secteur privé, de l'état et des organisations féminines. Ils devront en outre avoir une bonne compréhension de l'approche genre et posséder des aptitudes à susciter des dialogues et des partenariats entre ces différentes catégories d'intervenants. Les adjoints aux chefs des unités régionales et le personnel de soutien seront affectés par le Gouvernement. Les qualifications et expériences du personnel professionnel du projet devront être préalablement jugées acceptables par la Banque.

19. Le bureau national du projet agira sous la supervision d'un comité national d'orientation et de coordination (CNOC) présidé par le Ministère chargé du plan, composé du directeur du projet, du coordonnateur du programme national de lutte contre la pauvreté (MEFP), du coordonnateur du BCSP (MFASSN), d'une représentante de la Direction du bien-être familial (MFASSN) de deux représentants de la communauté des ONG désignés par le CONGAD, d'un représentant des SFD, de deux représentantes des bénéficiaires et d'un représentant des bailleurs de fonds. Le CNOC sera chargé de veiller à la coordination générale du projet, de la cohérence de son programme d'activités avec les objectifs du projet et du suivi-évaluation. Il favorisera également le dialogue entre les différentes catégories d'intervenants. Il se réunira au moins deux fois l'an et au besoin si nécessaire. Une représentation significative des femmes au sein de ce comité sera assurée.

20. Les cinq unités régionales de gestion (URG) agiront sous la supervision d'un comité régional d'orientation et de coordination (CROC) présidé par un représentant du Conseil régional et composé du chef de l'Unité régionale, de deux représentants des services déconcentrés concernés, de deux représentants des élus locaux, d'un représentant de la société civile désigné par l'unité de coordination régionale des ONG, d'un représentant des SFD et de deux représentants des bénéficiaires. Les CROC seront chargés de la coordination du programme d'activités dans la région, de la concertation entre les différents intervenants et du suivi-évaluation. Ils participeront au choix des sites et approuveront les propositions d'activités soumises par les communautés de base et les partenaires d'exécution. Ils siégeront au moins 6 fois par année et plus souvent si nécessaire. Une représentation significative des femmes au sein de ce comité sera assurée.

Manuels des procédures opérationnelles

21. Des manuels des procédures opérationnelles précisant respectivement les modalités de fonctionnement du projet et de fonctionnement du fonds de crédit seront adoptés au plus tard dans les six mois suivant la date de démarrage du projet.

Coordination des interventions des partenaires

22. La mission a poursuivi les contacts initiés lors de la mission de préparation avec les partenaires intervenant dans les domaines du projet au titre de la coopération bilatérale ou multilatérale. Trois réunions d'information, de concertation et de travail ont été organisées respectivement avec les organisations de la société civile (notamment les associations et groupements de promotion des femmes, les ONG, les organisations de développement à la base), les SFD et les bailleurs de fonds. Ces rencontres ont permis de discuter des modalités de participation des différents partenaires dans l'exécution du projet ainsi que des mécanismes de coordination des différentes interventions des partenaires.

23. Les différents partenaires rencontrés ont confirmé leur volonté de travailler en complémentarité et d'harmoniser leurs interventions pour favoriser des synergies et maximiser l'impact de leurs actions. Le CRDI a participé activement à la préparation et l'évaluation du projet en mettant à la disposition de la mission les services de deux experts nationaux et des moyens logistiques. Le Fonds nordique de développement a dépêché un expert pour participer en partie à la mission. Ce Fonds a confirmé son intérêt à cofinancer le projet. Des mécanismes de coordination particuliers seront définis avec les bailleurs de fonds afin d'assurer une harmonisation des actions dans les domaines du projet.

Prochaines étapes

24. En cas d'approbation des résultats de la mission par la direction de la Banque, le rapport d'évaluation du projet sera soumis aux instances d'examen interne de la Banque à partir du 20 septembre 1998. La date prévisionnelle de soumission au Conseil d'administration de la Banque reste fixée à la fin du mois de novembre 1998. Les négociations relatives à l'Accord de prêt du projet pourront se tenir au siège de la Banque dans le courant du mois d'octobre 1998. La date précise de ces négociations sera fixée ultérieurement, dès que la Banque aura examiné et approuvé le rapport d'évaluation du projet.

Conditions particulières du projet

25. Dans l'éventualité de négociations fructueuses entre le Gouvernement et la Banque sur l'Accord de prêt du projet, la mise en vigueur du prêt sera soumise aux conditions déterminées par les services compétents de la Banque. Ces conditions concerneront, entre autres, la création des structures de gestion et de coordination de projet, la nomination du personnel, la signature des conventions avec les différents maîtres d'ouvrages délégués, l'ouverture et la gestion des comptes du projet, la contribution du gouvernement au financement des activités du projet, l'adoption des manuels de procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit, l'affectation des terrains pour la réalisation des infrastructures, etc.

Conclusions et recommandations

26. Les deux parties se sont félicitées de l'atmosphère de franche collaboration qui a caractérisé les échanges. Les membres de la mission expriment leurs sincères remerciements à Madame le Ministre de la famille, de l'action sociale et de la solidarité nationale et à ses proches collaborateurs, notamment la Directrice du projet PAGPF et son équipe, au Directeur régional du CRDI et son

équipe, ainsi qu'à toutes les personnes rencontrées pour leur disponibilité et tout l'appui reçu dans l'accomplissement de la mission. Les résultats de la mission seront soumis à l'appréciation de la Direction de la Banque dont les décisions seront communiquées au Gouvernement.

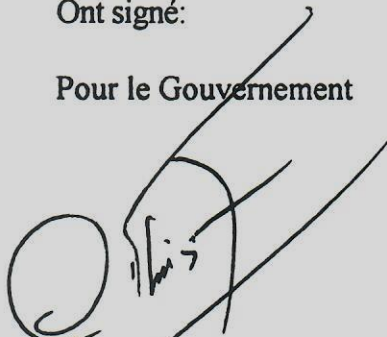
27. La mission recommande au Gouvernement de poursuivre les démarches pour obtenir la confirmation officielle du cofinancement du projet par le Fonds nordique de développement et d'autres partenaires intéressés et en informer la Banque au plus tard le 15 septembre 1998.

28. Pour sa part, la Banque devra: i) poursuivre la préparation du projet conformément au programme établi, et; ii) appuyer les démarches du Gouvernement pour obtenir des financements complémentaires.

Fait à Dakar, le 28 août 1998

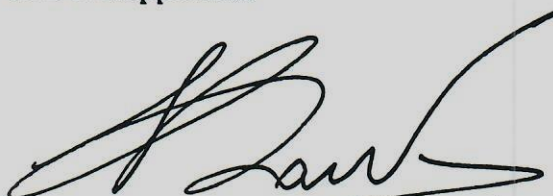
Ont signé:

Pour le Gouvernement



M. Cheikh Tidiane DIOP
Directeur de Cabinet
Ministère de la famille, de l'action sociale
et de la solidarité nationale

Pour la Banque Africaine
de Développement



M. Boukary SAVADOGO
Expert de la BAD



M. Pape Salla MBOUP
Directeur de la coopération
économique et financière
Ministère de l'économie, des finances et du plan



Mme Carmen MALENA
Expert de la BAD

SELECTION DE SOCIETES DE CONSULTATION

Carl Bro International a/s,
Danemark

COWI-consult a/s,
Danemark

Finnconsult oy,
Finland

HIFAB International AB,
Suède

Kreuger a/s,
Danemark

Norplan,
Norwège

Orgut Consulting AB,
Suède

Ramboll, Hanneman & Hojlund,
Danemark

Scandiaconsult,
Suède

SPM, Scandinavian Project Managers,
Suède

Swedish Farm and Agroindustrial Services AB,
SwedFarm,
Suède